

POLICE MAGAZINE

les
bagnards sont
partis...



Lire, pages 10, 11 et 12, le remarquable reportage de notre envoyé spécial à Saint-Martin-de-Ré, MAURICE CORIEM, sur le départ des bagnards pour la Guyane. Ci-dessus: le « La-Martinière » gagnant le large. (S. G. P.)

A HUIS CLOS

- Causes Salées -

La fille de la concierge.

Petit procès dont on n'attendait certes pas de grandes émotions.

Il a fallu la déposition terriblement documentée d'un témoin, pour lui donner tout à coup un relief, un éclat... un piment... Mais vous allez en juger :

M. V... est propriétaire d'un immeuble sis à Paris, dans la rue de la Glacière, en un quartier voisin de Montparnasse et que hantent les artistes, de petits bourgeois tranquilles et quelques ouvriers aisés.

Dans cette maison habitée par plusieurs spécimens de chacune de ces catégories de citoyens régnait une concierge, M^{me} Virginie, pourvue d'une fille au tempérament disons aventureux.

Tant que l'enfant demeura en l'âge où l'on ne pense guère qu'à jouer à la poupée, tout se passa, entre les quatre murs de l'immeuble, comme dans le meilleur des mondes. Puis vint une époque où le calme se transforma par degrés en discussions, en querelles, en disputes, sans qu'on sût très exactement d'où provenaient ces perpétuelles bourrasques. Du matin au soir, on n'entendit plus que le bruit d'aigres algarades s'envolant par les fenêtres, avec accompagnement de vaisselle brisée, de coups sourds, de cris aigus, un véritable enfer.

Jusqu'au jour où M. V... reçut une pétition signée de la plupart de ses locataires, lui enjoignant de révoquer sa concierge, sous peine de se voir donner congé par tous les réclamants.

Sans hésiter, le propriétaire, après une vague enquête qui ne lui apprit rien de précis, licencia sa concierge, malgré ses plaintes et fort de son droit d'employer.

Mais la dame, n'acceptant point de perdre sa place et les émoluments qu'elle procure, assigna M. V... devant le conseil des Prud'hommes, où elle fut déboutée, son adversaire lui ayant réglé une indemnité suffisante.

Nullement découragée, Virginie rassembla alors les éléments d'une action plus efficace, selon elle, et c'est devant le tribunal correctionnel qu'aujourd'hui elle fait comparaître, non plus le propriétaire, mais ceux qui ont réclamé son renvoi, les accusant de diffamation.

Et pour tirer profit total de cette affaire, Virginie s'est constituée partie civile.

Mais enfin, lui demanda le président, si les locataires ont demandé votre licenciement, ce n'est pas sans raison ?

— Voilà justement ce que je leur reproche, répond Virginie — habillée à ravir, selon la mode de 1900 — ils ont prétendu que je ne faisais pas mon service, ce qui est faux, et que ma fille était insupportable, ce qui n'est pas vrai.

— Eh bien, nous allons entendre la partie adverse, en ses moyens de défense... Voyons, madame... euh... Madame Dumontier ?

— Hortense, oui, monsieur le président. — Bon ! Veuillez dire au tribunal quels étaient exactement vos griefs contre la dame Virginie ?

Après avoir hésité, la défenderesse soudain s'exclama :

— Ils sont fameux, allez ! Et puisque Madame veut ses vérités, je vais les lui dire : sa fille Angèle est une gourmandine ! Voilà, monsieur le président.

Commencée sur ce ton, la déposition de M^{me} Dumontier se poursuivit avec des détails savoureux. C'est ainsi que nous apprenons que la jeune Angèle, tourmentée par l'appel de la chair, passait le plus clair de son temps dans les escaliers, offrant aux locataires mâles de multiples occasions d'exercer leurs talents, soit sous forme de baisers furtifs, soit même en de plus amples et plus complètes manifestations.

Tout d'abord, les légitimes, les concubines, les mères, les sœurs de l'élément masculin de l'immeuble n'y virent que du feu, mais des complications survinrent. On découvrit Angèle dans des endroits où sa présence n'avait aucune raison d'être ; il y eut des hommes d'un même palier qui en vinrent aux mains... pour ses beaux yeux ; une ménagère la découvrit un jour dans le lit conjugal, où la petite s'était glissée pendant l'heure du marché, naturellement en compagnie de l'époux, au repos ce jour-là...

— En ce qui me concerne, monsieur le président, je n'irai pas jusqu'à dire que Dumontier m'a positivement trompée avec cette petite vicieuse. Mais je sais ce que je sais, et cela me suffit, on n'aime pas beaucoup à étaler au grand jour des malheurs domestiques.

— Mais pourquoi n'avez-vous pas avisé la mère des déportements de sa fille ?

— On a essayé de lui faire comprendre à mots couverts, avec délicatesse, comme de juste... Elle n'a pas voulu entendre raison.

— Il fallait insister, la chose en valait la peine.

— Sans doute. Mais personne dans la maison ne désirait prendre l'initiative, rapport aux commérages. M^{me} Virginie est une ancienne faillarde, elle nous aurait, nous autres les femmes, ridiculisées dans tout le quartier en proclamant qu'on avait peur de sa fille, « une enfant sage comme une image ».

La déposition qui suit n'est pas meilleure pour la réputation d'Angèle.

Les défendeurs sont deux à déposer : le mari et la femme. On sent que l'homme n'est pas trop à son aise. C'est un gars robuste taillé à coups de serpe, charpentier de son état. Il écrase de sa puissante stature sa « bourgeoise », maigrichonne, d'un blond fade, mais fort capable de porter la culotte, à voir comment elle oblige, en le pinçant « en douce », son homme à dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

De fait, elle n'est pas drôle à avouer, cette diablesse de vérité.

Le pauvre, au milieu des rires de l'auditoire, se met pourtant « à table ». Les pinçons de Madame doivent lui faire l'effet de la banderille sur le taureau.

— Que voulez-vous ! grogne-t-il, j'ai signé la pétition demandant au propriétaire de « balancer » sa portière. Je ne pouvais pas faire autrement, attendu que Madame ici présente y tenait. Mais je dois le dire à la justice, la main sur la conscience, il aurait fallu être un Saint-Antoine pour résister aux aguicheries de la petite. Ça, je ne peux pas dire qu'elle m'ait fait sortir des choses permises, mais enfin quand une moins de seize ans balaie les « escayers » avec des jupes courtes et sans pantalon, on arrive du bas, ben... ben... n'est-ce pas...

— Et puis, ce qu'il ne dit pas, c'est ce qui se passait la nuit... Ça je l'ai vu de ma fenêtre, monsieur le président, ajouta l'épouse ; et si j'en parle aujourd'hui, ce sera bien de la faute de cette personne qui nous a assignés devant la magistrature, quand tous les

torts sont de son côté... La petite Angèle en chemise de nuit...

— La religion du tribunal est éclairée, madame. Vous pouvez vous retirer.

Sage précaution. Pour un peu, Thémis dans son cadre eût été obligée de rougir, n'ayant pas l'habitude en cette chambre correctionnelle d'ouïr autre chose que des propos ayant trait aux vols, escroqueries, délits de presse, coups et blessures, tous procès exempts de turpitudes aussi grivoises.

Et l'avocat de M^{me} Virginie ne plaidera plus que pour la forme cette cause perdue, dont il ne se serait pas chargé s'il avait pu connaître la vraie nature des faits imputés par ricochet à sa cliente.

La pauvre concierge en sera pour ses frais.

Gageons qu'elle aura au moins le courage d'adresser à sa fille de légitimes reproches et que la gamine en profitera pour mettre un frein à ses ardeurs.

Mais je n'y crois guère.

J. C.

Tolérance non tolérée.

« Un de ces sénéails démocratiques, où, suivant la définition d'un avocat de la cause même, de malheureuses filles servent de passe-temps physiologique à tout venant et subissent l'amour comme une fatalité de leur chair » faisait dernièrement devant le tribunal civil de la Seine l'objet d'un double procès : l'un intenté par le bailleur d'un immeuble, et l'autre par les voisins.

M. V..., propriétaire d'une maison sise dans une rue avoisinant la place de la Madeleine, l'avait donnée à bail conjointement et solidairement aux époux B... aux fins d'usage d'hôtel meublé pour voyageurs. La location était consentie pour quinze ans au prix de 85 000 francs par an.

Mais, contrairement aux stipulations du bail, l'hôtel pour voyageurs se transforma tout à coup en une de ces maisons hospitalières que la morale réprovoque, mais que la police tolère.

Cela ne fit cependant pas l'affaire des voisins, qui réclamèrent, et le propriétaire saisit la justice pour demander la résiliation du bail et 100 000 francs de dommages-intérêts en même temps que M. O..., un des locataires de l'immeuble mitoyen, formula une requête pour obtenir la cessation de cet abus de jouissance et une somme de 50 000 francs en raison du trouble déjà éprouvé.

Au nom de M. V..., son avocat, M^e X..., s'efforça de démontrer que les époux B...

TOUT... SAUF DES AUTOS!...

Il ne peut pas être de lois absolues et mondiales, en quelque matière que ce soit, lorsqu'il s'agit de pays différents.

Presque toutes les grandes cités ont connu à la fois le problème de la circulation, qui est certes l'un des plus aigus du moment et auquel on n'a pas trouvé encore de solution définitive. On s'est mis d'accord sur les points essentiels : sens unique, sens giratoire aux places, synchronisation des arrêts, etc. Mais ce que l'on ne peut pas empêcher ? Que le nombre des autos croisse sans arrêt, et ceci sans que les rues des villes soient extensibles...

En Roumanie, la réglementation de la circulation a été faite de façon particulièrement soignée, et sur le modèle d'un Londres ou d'un Paris. Bucarest a les passages cloutés, les signaux lumineux, les agents spéciaux ; et c'est parfait.

Mais on a voulu, en terre du roi Carol, aller plus loin encore. On a généralisé, dans

toutes les régions, ces réglementations faites pour des capitales surpeuplées. On a obtenu ainsi des résultats qui ne manquent pas d'éveiller quelque ironie.

C'est ainsi qu'à Cermanti, capitale de la Bukowine, la circulation est magnifiquement réglée. Gardiens de la paix spéciaux, en uniformes visibles de loin et d'une blancheur impeccable, poteaux lumineux à sonnerie intermittente, laissant apparaître un écriteau « stop » qui, dans toutes les langues du monde, dit bien ce qu'il veut dire.

Une seule chose manque, une seule et c'est... des voitures ! Il n'y a pas, à Cermanti, une auto par mille habitants.

Alors, faire tous ces frais pour quelques charrettes à bœufs ou quelques « caisses à savon sur roulettes » traînées par deux chiens, ne serait-ce pas, tout de même, un tantinet excessif ?

Heureusement qu'ils n'ont pas de chaussonniers en Roumanie !

J. S.



avaient violé les clauses du bail, et M^e Y..., avocat de M. O..., que le voisinage d'une maison close est une cause personnelle de tracasseries et d'ennuis.

M^e Y... — L'aspect d'une telle maison, les allées et venues qui peuvent s'y produire, ont un effet déplorable sur les nombreux visiteurs que reçoit journellement mon client, lequel est gérant de propriétés. Il arrive que certaines personnes très comme il faut se trompent de porte et pénètrent dans la trop hospitalière maison. D'autres se plaignent. Tel est d'ailleurs le cas du comte de H..., qui, au lendemain d'un rendez-vous chez M. O..., lui a adressé la lettre dont je demande au tribunal la permission de donner lecture.

« Cher monsieur. En sortant de vos bureaux, j'ai remarqué avec stupéfaction et non sans ennui l'aspect insolite de la maison qui vous est mitoyenne. Qu'est-ce que cela veut dire ? Est-ce que véritablement vous auriez accepté un voisinage semblable ! Je ne comprends pas et je n'en reviens pas davantage.

« Vous êtes appelé à recevoir chez vous nombre de dames du monde qui aussi bien que n'importe qui ont le droit de s'occuper de leurs affaires. N'avez-vous pas songé à l'ennui que peut présenter un tel voisinage. Pour ma part, je serais très ennuyé que ma femme allât seule chez vous dans ces conditions. Il y a tant de mauvaises langues et tant d'yeux méchants. Ce que je vous dis franchement, d'autres le penseront sans le dire et s'éloigneront de votre cabinet. Il y a, ce me semble, pour ce genre d'établissement, une enquête de *commodo et incommodo*. Agréez, etc. »

A ses contradicteurs, M^e Z..., avocat des époux B..., les tenanciers de la maison aux fenêtres et persiennes cadenassées, répond en ces termes.

— En matière de maisons de tolérance, la jurisprudence est établie. Un arrêt de la Cour de Cassation de 1860 l'a nettement fixée. Elle a jugé que les tiers avaient toujours le droit de demander des dommages-intérêts au tenancier, et ce malgré l'autorisation administrative. Mais il est nécessaire que la personne lésée établisse un préjudice sérieux et appréciable. Il faut notamment qu'il soit établi que le quartier est chaste, que le soir il n'est fréquenté que par des couples légitimement unis. Ce n'est certes pas le cas de la rue où mes clients ont loué la maison de M. V..., et où se trouvent déjà quatre maisons de rendez-vous particulièrement florissantes et qui ont une clientèle très nombreuse dans tous les mondes de la société parisienne !

L'argument de l'avocat des époux B... n'a pas eu le don de convaincre le tribunal, qui a jugé que le fait d'avoir transformé l'exploitation d'un hôtel de voyageurs en maison galante constituait une dérogation formelle aux engagements pris par les preneurs. Il a donc prononcé la résiliation du bail aux torts et griefs respectifs des époux B..., puis, statuant sur les dommages-intérêts, il a alloué 10 000 francs au propriétaire et 1 000 francs au gérant de propriétés.

Les disgrâces du mariage.

L'avarie constitue sans aucun doute une cause de divorce. Mais *quid* de certaines indispositions passagères ? Ce cas peu banal en jurisprudence vient d'être tranché par le tribunal civil dans la curieuse espèce suivante évoquée lors d'un procès en divorce. Un mari, le sieur X..., atteint d'une maladie sur la nature de laquelle il n'y avait aucun doute possible, en faisait peu généralement profiter son épouse, qui, furieuse — on le serait à moins — finit par introduire contre son peu délicat conjoint une instance en divorce.

Le sieur X... répondit à son tour par une demande reconventionnelle, également en divorce, se basant sur le refus de sa femme de consentir désormais à l'accomplissement de ses plus stricts devoirs d'épouse.

Après plaidoirie des deux avocats, le tribunal a exprimé son avis par les curieux motifs que voici :

« Attendu que de l'enquête et de la contre-enquête auxquelles il a été procédé, les trois témoins entendus ont rapporté que le sieur X... avait contracté mariage avant d'être complètement guéri d'une maladie inflammatoire qui a eu pour la santé de sa femme des conséquences préjudiciables, que cette impérialité et le silence qu'il a gardé lorsqu'on a constaté chez sa femme l'affection sur la nature de laquelle il ne pouvait s'illusionner constitue une injure grave au regard de la demanderesse. »

En ce qui concerne la demande reconventionnelle du mari.

« Attendu qu'elle n'est pas justifiée ; que si la dame X... s'est refusée à l'accomplissement du devoir conjugal, le soin de sa santé constituée, à raison des circonstances particulières de la cause, une justification suffisante de sa conduite et de son abstention. »

Et le tribunal de prononcer le divorce au profit de la femme, tout en déboutant le mari de sa demande reconventionnelle.

H. C.

Direction - Administration - Rédaction

30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX^e)

Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE	Un an (avec primes) ...	50 fr.
	Un an (sans prime) ...	37 fr.
	Six mois ...	26 fr.
ÉTRANGER	Un an ...	65 fr.
	Six mois ...	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.

Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.



Le procès de Ravallac doit-il être révisé ?

Nous vivons une époque curieuse où les vérités établies sont sans cesse réformées. Qui n'a pas son petit procès à plaider devant cette cour suprême qu'est l'opinion publique ? Robespierre, nous dit-on, était un saint, Marat, un homme sensible, la du Barry était une pécheresse repentie. Et, l'autre jour, j'ai rencontré un ami qui très sérieusement m'a annoncé que Ravallac n'avait point mérité l'écartèlement. Il a complété cette affirmation par une nouvelle ahurissante : On vient de découvrir à Montmartre le crâne momifié du Vert Galant.

Sans blague ? comme disait Grock. Aussitôt, reprenant des habitudes anciennes, j'ai escaladé la Butte. Le mausolée du Béarnais se dresse à côté de la place du Tertre, sur une petite esplanade d'où l'on découvre tout Paris. C'est une sorte de hangar ressemblant aux masurettes de la zone, à Saint-Ouen. Sur la porte, à côté d'une affiche de Dinara, est placardée une pancarte sur laquelle ont lit :

PHOTO TERTRE
Quarante photos d'identité
Pour 10 francs.

J'ai frappé. Un homme vêtu d'une cote bleue est venu m'ouvrir.
— En effet, monsieur, me dit-il, vous êtes chez le possesseur du crâne du bon roi Henri.

A côté d'un grabat, un socle servant de portemanteau supportait un veston d'alpaga luisant.

Mon hôte souleva le veston et, sous un globe de verre, je découvris un crâne momifié, posé sur un coussin violet. Un crâne, ou plutôt une tête, qui me souriait de toute sa cavité buccale. J'étais un peu effrayé. De profil, la tête me donna une impression de déjà vu... Était-ce vraiment celle d'Henri IV ?

M. Bourdais, le photographe, me prodiguait les renseignements :

— Je l'ai acheté pour trois francs à la salle des Ventes... Quand j'eus sous le bras cette tête illustre, je ne pensais pas que je « trimballais » un roi de France... Regardez, monsieur ; n'est-ce pas Henri IV ?... Remarquez la blessure en bec de lièvre, très nette, hein ? Et ici le grain de beauté, au-dessus de cette coupure... Comparez avec les portraits. N'est-ce pas exact ?

— En effet, c'est flagrant.

— Et cette arcade sourcilière asymétrique, poursuivait-il avec volubilité ? Appréciez ! L'oreille qui manque s'est détachée pendant la Révolution. Cela a été relaté dans les chroniques de l'époque.

« Et tenez, que dites-vous de ce bleu sur le cou ? Car vous savez sans doute que la momie d'Henri IV fut trouvée d'un « bleu » étrange, en 1793, au moment de la profanation des sépultures royales de Saint-Denis.

— D'où provenait donc cette teinte étrange ?

M. Bourdais eut un sourire fin.
— On n'y voit que du bleu. Et c'est de là que vient l'expression populaire...



Au centre : la tête momifiée qui fut achetée trois francs à la salle des Ventes par M. Bourdais, tête que ce dernier affirme être celle d'Henri IV. A droite : M. Bourdais. Ci-dessus : deux portraits d'Henri IV, d'après de vieilles estampes. En haut de la page, à gauche et à droite : deux reconstitutions faites par M. Bourdais et qui ont la prétention de prouver que la tête de la place du Tertre est réellement celle du Vert-Galant. (Ph. BOURDAIS.)

Quant à cette trace bleuâtre que porte le cou, elle provient d'un tatouage...

— Henri IV serait allé au Bataillon d'Afrique ?

— Non, bien sûr ; mais, en 1590, on reconnut le cadavre du chevalier d'Amale, complètement nu, aux inscriptions que sa maîtresse lui avait fait graver sur le bras. Ceci prouve qu'à l'époque les tatouages n'étaient pas l'apanage des gars du milieu.

Ce disant, le photographe s'est retourné et me montre un tableau des divers portraits d'Henri IV. J'examine attentivement ce travail et je reste étonné par la ressemblance incontestable existant entre la tête découverte et ces portraits.

M. Bourdais complète cette exposition par un récit circonstancié de l'assassinat du roi. Car Henri IV, qui fut le Vert Galant, ne mourut pas, comme il l'eût aimé sans doute, sous la dague d'un mari outragé, mais sous le poignard d'un fanatique. C'est du moins ce que l'histoire nous apprend.

Mais M. Bourdais, plus savant que les chroniqueurs, prétend que « c'en est une bien bonne ! »

— Voilà la vérité, m'assure-t-il. Le 10 mai 1610, le roi de France se promenait en carrosse.

« Parvenue à l'extrémité de la rue Saint-Honoré, la voiture royale se trouva arrêtée par une charrette de foin. Les embouteillages existaient déjà au XVII^e siècle !...

« Ravallac, qui suivait depuis le

départ du Louvre, sauta sur le moyeu de la roue arrière et, montant sur une borne, frappa le roi de deux coups de couteau dans la région du cœur.

« Telle est la version officielle, me précisa le photographe érudit. Ce n'est pas la mienne. J'explique ma thèse avec preuves à l'appui dans mon ouvrage : *Comment et pourquoi fut tué Henri IV...*

« Ravallac n'avait point frappé le roi au cœur. Pour cela il lui eût fallu passer son bras devant la poitrine du duc d'Épernon avec lequel le roi se penchait ; ce geste eût été bien imprévoyant : d'Épernon et les autres l'eussent arrêté.

« Il s'était simplement dissimulé derrière le dos du duc d'Épernon et, comme il était gaucher, son coup de couteau avait atteint la carotide du Béarnais. Puis, estimant que ce n'était pas suffisant, il renouvela son geste, mais n'atteignit que l'oreille — celle qui s'est détachée lors de la profanation de Saint-Denis.

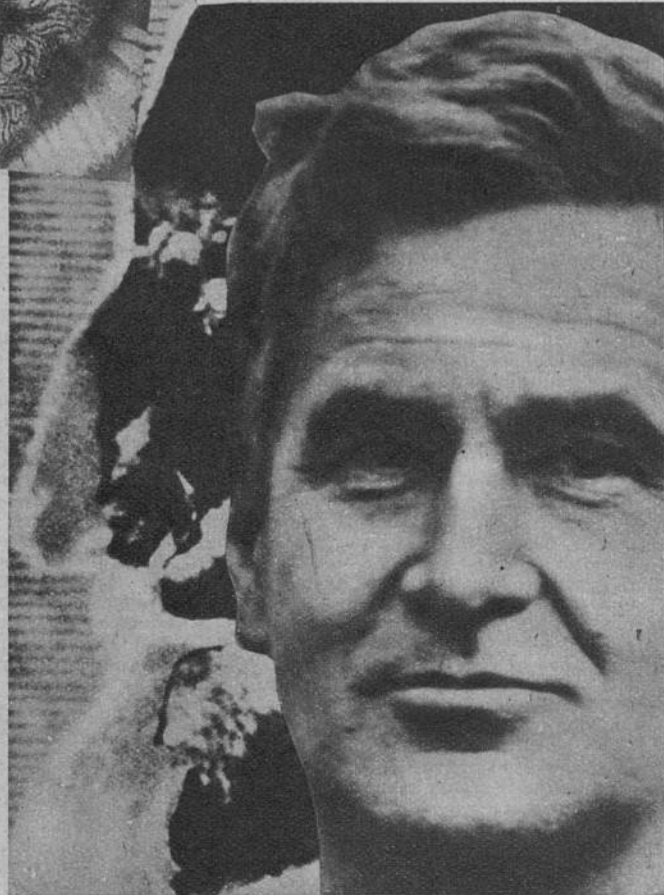
« A ce moment les seigneurs se précipitèrent en bas du carrosse pour arrêter le régicide.

« D'Épernon était resté seul auprès du souverain. Lorsque le meurtrier fut maîtrisé, Montbazou, en remontant dans la voiture, surprit d'Épernon en train d'achever le roi et cachant son poignard sous le manteau qu'il avait jeté sur la victime.

« Pris sur le fait, d'Épernon métorqua qu'étant donné les blessures fort graves du Roi, il avait jugé humain de l'achever...

« Ces révélations étranges se trouvent (Suite en page 15.)

JEAN BAZAL.



Une Etrange Histoire, votre Honneur...

Après dix ans de réflexion, Mr. David Ross s'est décidé à porter plainte, à la suite de la mort de sa femme, Mrs Marion. Ross actrice anglaise très connue et très belle. Mrs. Ross vivait avec un nommé Gregory que l'on soupçonne de l'avoir empoisonnée. Voici Mr. Ross avec son avocat (à droite).



Avant de mourir en quelques jours, dans un cottage de la banlieue londonienne, Marion Ross avait donné toute sa fortune à son amant Gregory. Cette circonstance a ouvert les yeux de Mr. Ross, qui a mené une enquête personnelle, et apporté des « faits nouveaux ». Voici Mr. Ingleby Oddy, coroner chargé de l'enquête, après la plainte de Mr. Ross.

Si elle était belle, Votre Honneur ? Plus que cela encore. Et pour le talent ? Elles pourraient toutes y venir, les poupées de maintenant... Edyth Marion Ross était sublime...

Nous avons devant nous le régisseur de l'un des plus grands théâtres de Londres. Un homme qui connaît son métier, et l'exerce depuis trente ans. Qui aime et ce métier, et la poussière, l'atmosphère des coulisses...

Il a connu Edyth Marion Ross, la fameuse actrice anglaise, morte il y a dix ans. Pour nous, bien jeunes alors, nous ne saurions avoir d'autres souvenirs que de grandes affiches dans le Strand, et la publicité lumineuse, parmi le ciel de Londres tout assombri de brouillard.

Et puis, un jour, Marion Ross mourut. Très rapidement... Dans une petite banlieue de Londres. Elle avait pris des vacances, se sentant fatiguée. Il n'y avait, auprès d'elle, qu'un nommé Gregory, qui était devenu son amant.

Car Marion Ross, si elle était une grande artiste, n'en avait pas moins une existence particulière assez mouvementée. Elle s'était séparée de son mari, un brave homme qui n'était guère fait pour une artiste. Depuis, elle avait eu des liaisons, ce qui n'est pas un crime. Mais, au premier plan de son curriculum amoureux, était apparu soudain ce Gregory...

— L'avez-vous connu, ce Gregory ? demandai-je au petit vieillard.

— Je pense bien. Il était là tous les soirs, pour attendre la malheureuse.

— Quel homme était-ce ?

— Difficile de juger. Tout ce que nous savons ? Qu'il exerçait sur Marion une grande et mauvaise influence. Il était d'ailleurs brutal et buvait beaucoup. Il n'avait pas de profession bien définie. Nous ne l'aimions pas au théâtre... Mais le moyen, je vous le demande, de l'empêcher d'être là ?

— Evidemment.

— Un jour, Marion appela au secours. Il la battait, dans sa loge. On dut intervenir, avec le pompier et un policeman. Quelques jours après, Marion, fatiguée, quittait le plateau pour aller se reposer. Nous ne devions pas la revoir. La nouvelle de sa mort nous a beaucoup surpris et affectés à la fois. On n'a jamais cru qu'avec sa santé et son goût de la vie, elle pouvait être partie ainsi, si vite. Mais nous sommes gens de théâtre, nous, non de police. On n'a rien dit... Un dernier mot. Elle gagnait beaucoup d'argent ? Beaucoup. L'une des plus payées, sans doute, parmi les actrices anglaises. Elle était d'ailleurs très généreuse. Le nommé Gregory vivait certainement de ses crochets.

— Bien. Merci.

Reprenons le problème à sa base. Il y a dix ans, Marion Ross, actrice célèbre en

Angleterre, meurt. Elle est mariée et séparée depuis plusieurs années de son mari, un certain David Ross. Elle vit avec Gregory, vague individu sans métier ni ressources, que la police ne couve pas précisément d'un œil tendre.

Gregory n'hérite pas, puisqu'il n'est pas légalement marié avec Marion. Mais quand on veut savoir où est passée la fortune considérable de l'actrice, on s'aperçoit qu'elle a tout donné, par acte authentique, avant de mourir, à Gregory, qui du coup est millionnaire.

La loi anglaise est plus large, sur ce point, que la nôtre. Par ailleurs, Mr. Ross, un peu dégoûté d'apprendre que celle qu'il aime est tombée si bas, ne dit rien et laisse les choses aller. Il pense, simplement : « Bien mal acquis ne profite jamais... »

Dix ans se passent. Et puis, voici que peu à peu, dans l'âme de ce bon Mr. Ross, des soupçons se mettent à germer. Comment la mort de sa femme a-t-elle pu être si rapide ? Il se rend dans la petite localité où Marion Ross s'était réfugiée ; il interroge des témoins, un pasteur, une femme de ménage, le médecin des morts... Bref, il acquiert la conviction qu'elle a été empoisonnée ; et empoisonnée par Gregory...

Alors sa conscience se révolte. Il ne veut pas de la fortune, ou de ce qu'il en reste. Mais il entend que, s'il y a eu crime, la mémoire de la malheureuse actrice soit défendue. Il fait part de ses soupçons à la police... Il dépose une plainte... On ne pourra pas dire qu'il a agi à la légère, et sans prendre le temps de réfléchir !

Les autorités policières ont accueilli sa plainte. On va ouvrir une enquête, exhumer la morte, tenter une autopsie... Mais dix ans sont passés. Dix ans... Que reste-t-il, dans le cercueil de plomb, de la malheureuse Marion Ross ? Et pourra-t-on, dans la poussière de celle qui fut l'une des plus grandes artistes d'Angleterre, déceler les traces d'un poison ancien ?

Gregory, que l'on a retrouvé gentleman-farmer riche, heureux, considéré et père de famille, a été invité à se tenir à la disposition de la justice. Cette nouvelle n'a pas paru lui être particulièrement agréable. Cela se conçoit.

Exhumation et autopsie vont avoir lieu ces jours-ci. Nous devons à la vérité de dire que les médecins-légistes eux-mêmes ne supposent pas en obtenir de bien grands résultats, de bien nets indices. Mais il ne faut rien négliger, en aussi grave matière.

Il va sans dire que les « faits nouveaux » qui ont légitimé l'ouverture d'une enquête par la police sont tenus secrets pour l'instant.

La prophétie de Mr. Ross il y a dix ans : « Bien mal acquis ne profite jamais », va-t-elle trouver aujourd'hui sa confirmation ?

BENNY BLACKBURN.

On accuse, on plaide, on juge...

Descendant de roi et porteur de pain.

Lorsque, en 1328, Philippe le Hardi monta sur le trône de France, on l'eût fort étonné en lui disant que, six siècles plus tard, son dernier descendant : Charles de Valois, serait... porteur de pain à Argenteuil.

— Es-tu vraiment un Valois ? demandait parfois un Argentolien sceptique à Charles qui, sortant de sa poche un portefeuille crasseux, prouvait qu'il était bien de la fameuse lignée des Valois, laquelle fournit plusieurs rois à la France.

— D'ailleurs, ajoutait-il toujours, j'aimerais mieux m'appeler Durand ou Du pont et avoir un peu plus d'argent... ce n'est pas avec mon nom que je peux aller chez le boucher !

Ce Charles de Valois est un philosophe... mais sa philosophie ne l'incite pas à bien choisir ses amis : c'est ainsi qu'il se lia avec un certain Edouard Saloppé, chômeur professionnel de son état et qui, de plus, a son casier judiciaire orné de multiples condamnations. Ce dit Saloppé faisait à la fois la terreur et la curiosité d'Argenteuil : la terreur, parce qu'on prétendait qu'il avait le coup de couteau facile ; la curiosité, parce qu'il avait le corps couvert de tatouages bizarres qu'il montrait avec une puérile vanité ; sur son dos se voyait une chasse à courre... le cerf dressant ses bois parmi les chiens lancés à sa poursuite, les



M. Dulheillet de Lamothe.

chasseurs arrivant sur leurs chevaux, enfin la bête aux abois et l'hallali...

Sur la poitrine, la destinée de Saloppé était indiquée par ces simples mots : « Pas de chance », qui constituaient en quelque sorte son pseudonyme.

Pourquoi Charles de Valois se lia-t-il avec Edouard Saloppé ? On ne sait ; quoi qu'il en soit, le porteur du beau nom royal se rapprochait volontiers de l'homme au patronyme démocratique, tous deux se rencontraient chez un débitant de la localité et vidaient force bouteilles :

— Sais-tu, dit un jour Charles, que je suis allé à l'école avec ton frère, j'ai retrouvé une photographie de notre classe.

— Prête-la-moi ! demanda Saloppé.

— Pourquoi pas.

Et le lendemain, l'ouvrier portait à son camarade une image représentant une maternelle et vingt figures enfantines.

Le temps passe...

— Je voudrais ma photo ! répète souvent Charles de Valois à Saloppé, qui réplique :

— Sois tranquille, je ne filerai pas à l'étranger avec...

— J'y tiens, je la mets avec mes papiers de famille.

— Oui, ricane l'autre, avec tes parchemins et les portraits des rois de France tes aïeux... Quelle blague, hein ! tu n'es pas plus descendant des Valois que moi des papes !

Charles hausse les épaules et serre les poings : il n'aime pas qu'on le plaisante sur son origine... Son père, qui, avec sa mère et sa sœur, l'abandonna dès son plus jeune âge ne lui a donné que cela : un beau nom... il est descendant de Philippe VI le Hardi, fils de Charles de Valois et de Marguerite de Sicile, descendant certain de ce roi qui déclencha la guerre de Cent ans, descendant modeste — il y a évidemment loin d'un souverain à un porteur de pain, mais en six cents ans, les situations changent.

Mais cela ne lui rend pas sa photo ; le 25 juillet, il se rend chez le marchand de vins qu'il fréquente de concert avec Saloppé, qui est attablé devant un verre... le drame est rapide.

— Ma photo ?

L'autre ricane, ouvre sa chemise, montre sa poitrine tatouée et s'exclame :

— Sors donc, j'ai un « feu »... on s'expliquera.

Ils sortent... A peine, sur le seuil, Charles de Valois, à bout portant, braque son revolver sur Saloppé qui s'abat foudroyé, le cœur transpercé à l'endroit même où sa poitrine porte ce tatouage : pas de chance... Ironie du sort !

— Je me suis battu... je l'ai tué, parole d'honneur, s'écrie Charles, c'était régulier !

Était-ce si régulier que cela ? M. Pikier, juge d'instruction à Versailles, qui mène l'information avec sa conscience habituelle, recherche s'il n'y avait pas entre la victime et le meurtrier d'autre motif de querelle que la photographie.

Devant les assises de Versailles, M. Duheillet de Lamothe, le jeune et brillant avocat du barreau de Paris, défendra le dernier et peu reluisant descendant de Philippe VI de Valois. SYLVIA RISSER.



M. Pikier, juge d'instruction à Versailles.

PARIS
D'OCTOBRE

PRÉSENTE UN NUMÉRO SPÉCIAL PLEIN D'AUDACE

CHAIRS BRULÉES
par Marcel AYMÉ

ACTRICE ET DEMI-MONDAINE
par Léon TREICH

L'AMOUR EN VENDANGES
par Louis-Charles ROYER

UNE GRANDE NOUVELLE INÉDITE
LA CHASSE SENTIMENTALE
par Bernard NABONNE

CAVALCADE
par Georges SAINT-BONNET

GIRLS
par Guy DORNAND

Et beaucoup d'autres articles signés des meilleurs écrivains

100 PHOTOGRAPHIES INÉDITES AVEC 2 HORS-TEXTE EN COULEURS

68 PAGES SUR PAPIER GRAND LUXE EN VENTE PARTOUT

LE No : 4 francs.

L'abonnement d'un an est de 40 francs et donne droit à une Pendulette de valeur.

PARIS-MAGAZINE
227, Rue Saint-Denis - PARIS (2^e)

Un mort dans chaque camp

CHAMONIX

(de notre envoyé spécial).

— Un jour, cela finira par un crime !
— Tu veux dire qu'il y en a déjà eu un !
— Non... je veux dire qu'il est à craindre qu'il y en ait un second...
— Tu as des renseignements ? Tu les as vus ?
— Oui, hier, puis on m'a parlé d'eux. Ils ne peuvent plus se rencontrer sans s'envoyer des mots de haine à la face...
— Que veux-tu, ce n'est pas d'aujourd'hui que la paix ne règne pas aux Morizots.
— Ce nom semblait traîner avec lui, tout un cortège de sentiments faits de terreur, d'effroi...
— Quand on y pense, déclara une bonne vieille, ce serait si simple qu'ils vivent d'accord...
— Si simple ! Si simple !... ça aurait peut-être été simple, si dès le premier jour ils s'étaient entendus... mais voyez-vous, mon avis, c'est que maintenant c'est trop tard... ils seront toujours ennemis...
— C'est vrai !... C'est vrai ! firent des voix d'hommes.



La maison du meurtrier Ambroise Carret. (Ph. André Foudraz.)

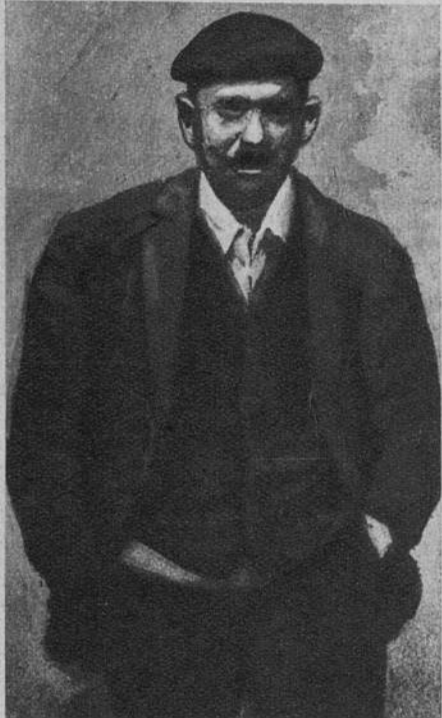
A Villard-Léger, il ne se passait pas de jour qu'on ne parle avec inquiétude des dissentiments qui régnaient dans le petit hameau des Morizots...
— Tu te rappelles de la mort du fils Carret ?
— Comme si j'y étais... c'était en 1922... et dire que la police n'y a vu que du feu !...
— Et l'année dernière, juste avant la prescription, te souviens-tu de la dénonciation du père Chappellet ?
— J'ai comme une idée qu'il aurait mieux fait de ne rien dire !...
— Et personne ne songea à contredire le patron du café, lorsqu'il conclut :
— Y aura bien encore un crime aux Morizots !

C'est un sombre drame campagnard. Deux familles, les Carret et les Chappellet, demeurent depuis toujours au hameau des Morizots. C'est un infiniment petit hameau, puisque nulle autre famille n'y demeure.
Deux petites fermes avec leurs dépendances, puis la montagne, des champs, de l'espace, de l'air...
Deux petites fermes dont les propriétaires n'auraient qu'à se partager amicalement l'immensité qui les entoure !
Les Morizots pourraient être un paradis terrestre, et ce n'est qu'un enfer.
Pas de voisins, pas de complications imprévisibles ! Ils ne sont que deux et n'auraient eu qu'à tracer une ligne frontière partageant le hameau... l'un aurait eu la droite, l'autre la gauche...
Mais il aurait fallu tracer une ligne frontière, et c'est de là que naquit tout le mal ! Les Carret proposèrent une délimitation, les Chappellet une autre... il ne fut pas question de concession possible.
Il y a quarante ans de cela. Les Carret et les Chappellet commencèrent à ne point s'entendre au sujet d'un droit de passage... cela a suffi à entretenir une haine qui va chaque jour grandissante.
Et depuis ce jour, le soleil ne se couche jamais sans que les gosses de l'un n'aient insulté la progéniture de l'autre, sans que les parents ne se soient au moins lancés des regards chargés de menaces.
Lorsqu'on parle des Morizots, dans ce coin perdu de Savoie, on ne peut s'empêcher de ressentir comme un frisson.
C'est en 1922 que tant de provocations accumulées décidèrent d'un premier drame.
Quel fut-il exactement ? Qui tua ? A la suite de quelle ultime discussion un coup de fusil partit-il à bout portant, dans la poitrine d'un homme ?
Ce meurtre a gardé son secret. On découvrit un matin un cadavre et, faute de renseignements et d'indices, les gendarmes déclarèrent après quelques jours d'enquête :
— C'est un accident de chasse !...
Mais n'allez pas dire cela aux gens des

environs, ils hocheront la tête d'un air qui laisse peu de doute.
— Il n'y a pas d'accidents aux Morizots... semblent-ils dire...
La vérité est qu'un matin, on découvrit non loin de la demeure des Carret un des fils Carret étendu mort à terre. Il avait reçu à bout portant la décharge d'un fusil de chasse...
— Le plus curieux, avouent encore aujourd'hui les habitants des environs, est que personne n'entendit, paraît-il, le bruit de la détonation, pas même, d'après leurs dires, les parents Carret, et pourtant le cadavre gisait à quelques pas de chez eux.
Le père Chappellet, qui fut assez longtemps inquiet, rétorqua :
— Ce n'est point à moi à savoir quelque chose sur cette affaire... ça s'est passé presque chez eux et si j'avais été vu ou entendu, les autres ne manqueraient pas de le dire... pour sûr !
A cela, les Carret répondaient :
— Pourquoi voulez-vous que ce soit nous qui ayons tué l'un des nôtres. Si nous n'avons rien entendu, c'est que le crime a été commis autre part... et que le corps a été transporté là où on l'a découvert ensuite !...

Nulle preuve ! Nulle charge spéciale ! Nulle constatation décisive ! La mort d'un des fils Carret resta inexplicable.
— C'est un accident...
Cela ne contenta personne, sauf les enquêteurs, qui purent classer une affaire qui ne leur avait donné que du désagrément.
* * *
La querelle née du droit de passage discuté sur un petit chemin fut oubliée, mais désormais la mort d'un homme appuyait de tout son poids cette haine éternelle entre deux familles.
Les années s'écoulèrent sans que la moindre atténuation ne vint adoucir l'atmosphère.
Dix ans ! Le 13 mars 1932, la prescription allait être prononcée lorsque, la veille du jour fatidique, le parquet de Chambéry reçut une lettre anonyme.
La dénonciation était d'importance ; si elle se trouvait vérifiée, le meurtrier allait être connu, mais il fallait avant tout identifier l'auteur de la lettre.
Recherches. Après un long interrogatoire, le père Chappellet avoua enfin qu'il a bien écrit ces quelques lignes :
— Vous avez donc vu commettre le crime ? demande le juge.
Chappellet, forcé de s'expliquer, déclara en substance :
— Je n'ai pas vu Ambroise Carret tirer sur son frère, mais je l'ai vu transporter le cadavre à l'endroit où il a été découvert.
Chappellet dénonçait donc le frère de la victime comme étant le meurtrier et l'accusait de ce dont il avait été accusé lui-même quelques années plus tôt : du transport du cadavre.
C'est un geste dicté par la vengeance. Voilà tout au moins ce que pensa la police, après avoir entrepris de nouvelles recherches longues et minutieuses qui ne permirent pas d'établir la culpabilité d'Ambroise Carret.
Une fois de plus, Carret et Chappellet se retrouvèrent seuls, livrés à eux-mêmes, après un mauvais sujet de discorde.
Les Morizots reprirent leur aspect de « champ clos » où les sentiments de la plus sourde hostilité se livraient sans cesse bataille.
Plus d'un an et demi s'écoula encore, mais on sentait que l'orage était imminent. L'autre jour, il y avait un nouveau cadavre aux « Morizots » !
* * *
Bien qu'on s'y attendait à Villard-Léger, l'émotion fut grande à l'annonce du nouveau crime.
— Il faut prévenir les gendarmes de Chamonix.
— Montons vite là-haut... peut-être y a-t-il quelque chose à tenter ?
— Mais que s'est-il donc passé ?
Personne ne savait rien de précis. Cha-

carra racontait une histoire qu'il avait agrémentée de détails de son cru.
— Ambroise Carret est mort, disaient les uns !
— Non, c'est le père Chappellet, répondaient les autres.
— Il n'y a qu'un blessé, assuraient d'autres encore.
— Il faut aller voir.
Et c'est en véritable cortège qu'ils se dirigèrent vers les Morizots.
La vérité était toute simple, Ambroise Carret avait tué Chappellet.
Dans l'après-midi, Ambroise qui se rendait à la chasse avec son fusil sur l'épaule, avait rencontré, non loin du lavoir, le père Chappellet.
Les deux hommes s'étaient regardés tout d'abord fixement, sans rien dire, puis Chappellet avait le premier invoqué son adversaire.
— Nous sommes près du bassin, lave-toi les mains. Ne vois-tu pas qu'elles sont pleines du sang de ton frère ?
Nulle discussion ne suivit l'injure. Carret simplement déchargea son fusil à bout portant sur Chappellet.
Le malheureux s'écrasa la face contre terre, mort !
— Je viens de tuer Chappellet. J'en avais assez. Il m'en faisait de trop, déclara quelques minutes plus tard, en rentrant chez lui, Ambroise Carret à sa femme.
Lorsque la foule accourut, les gendarmes étaient déjà sur les lieux du meurtre. Carret ne fit aucune difficulté pour se laisser appréhender.
— Oui, c'est moi... j'ai tué !
Enfin, cet homme que la haine rongait parlait librement.
En donnant libre cours à ses instincts qui venaient de faire de lui un criminel, il paraissait soulager d'un poids qui pesait lourdement sur lui, depuis des années.
— Ça ne pouvait finir qu'ainsi ! fut le cri unanime.



Ambroise Carret. (Ph. André Foudraz.)

Quel serait la victime ? On ne pouvait le prévoir, mais les Morizots venaient de vivre le nouveau drame qui devait fatalement éclater.
— Oui... j'ai tué... il m'a insulté.
Et Ambroise Carret est parti, insouciant de l'avenir qui l'attend, entre deux gendarmes, vers la prison de Chambéry.
Mais au hameau, il reste encore des vivants !
* * *
— Y a pas à dire qu'il fallait souhaiter que ce soit plus l'un que l'autre qui disparaisse, racontait-on le soir même à Villard-Léger. Ils se détestaient autant tous deux. Ils étaient capables de tuer peut-être tous deux... mais moi ce que je trouve de plus terrible dans tout cela, c'est que ce n'est peut-être pas fini !
— Non, non... ce n'est peut-être pas fini !
Et un long silence succéda à cette phrase qui avait résonné lugubrement.
— Non, ce n'est pas fini.
Chacun imaginait ce qu'allait être désormais la vie aux Morizots. Le déchaînement des passions n'allait pas se tarir après un tel crime ! Bien au contraire.
— Faudra-t-il monter encore au hameau pour voir un autre cadavre ?
Quand sera satisfait cet appétit de vengeance ? Quand donc cette vendetta de la montagne prendra-t-elle fin ?
— Faudra-t-il, pour que la paix règne, qu'il n'y ait plus d'habitants aux Morizots ?
Et, concrétisant la pensée de chacun, un vieux murmura d'une voix étrange, qui laissait pressentir comme un drame à venir :
— Pour l'instant, il y a un mort dans chaque camp !

PHILIPPE ARTOIS.

Le Procès des sœurs Papin

(Voir photos page 16.)

Après douze heures de débats menés rondement, les jurés de la Sarthe ont rendu leur verdict.
Christine Papin a été condamnée à la peine de mort, Léa Papin à dix ans de travaux forcés.
La controverse médicale engagée entre les experts du parquet, les D^{rs} Truelle, Baruch et Schutzenberger d'une part et le professeur Logre, cité par la défense d'autre part, s'est terminée par la victoire des premiers nommés : les deux sœurs ont été jugées responsables.
Mais dans quelles conditions ! M^e Pierre Chautemps, le dévoué défenseur, se basant sur l'avis autorisé des plus éminents psychiâtres, avait démontré qu'un supplément d'information, en l'occurrence un nouvel examen médical, était nécessaire.
Alors on vit M. Riegert, procureur de la République, se dresser véhémentement contre cette demande alors qu'il venait, quelques minutes auparavant, la main sur le cœur, de déclarer que seule le préoccuperait la recherche de la vérité !
Et les deux accusées n'avaient même point subi de ponctions lombaires, comme il en est ordonné maintenant dans tous les cas où un simple examen ne permet pas une certitude absolue.
— Responsabilité entière ! s'est écrié le procureur de la République.
Plus prudents, M^e Pierre Chautemps et M^e Germaine Brière ont dit :
— Il y a doute si vous voulez. Pour nous, c'est la folie...
Folie ! Le mot vient tout de suite à la pensée. Mais dans cette atroce circonstance on réalise que le vocable est usé, affaibli, et qu'il ne correspond plus à la stupéfiante réalité. Car le langage populaire place sous ce signe toutes les manifestations qui échappent à l'idée qu'il se fait de la norme.
Si cet autre mot, l'hystérie, avait gardé la signification lourde du sens scientifique chargé de la puissance mystérieuse que lui avait donné les savants du siècle dernier, c'est ce mot-là qu'il faudrait employer.
Quelle déconcertante confirmation des théories freudiennes. Et quel démenti formel à ceux qui nient la violente puissance de l'hérédité.
Etudions la famille Papin. Le père, brave homme d'ouvrier, ne peut être considéré comme un alcoolique. Mais il aime tant à boire un bon coup ! Et il lui arrive souvent d'éprouver un irrésistible besoin, une soif organique, si l'on peut dire, d'alcool qu'on ne peut négliger cette particularité.
La mère est de caractère difficile. Le ménage marche mal. Un jour M^{me} Papin, brandissant un revolver, menace son mari de mort. Et c'est la séparation. M^{me} Papin, privée du produit du travail de son époux, s'en va se placer comme domestique sous son nom de jeune fille : Clémence Déré. Mais elle s'est auparavant débarrassée de ses enfants, Christine et Léa, mises par ses soins à l'orphelinat du Bon Pasteur.
Clémence Déré a une sœur qui est mariée. Cette sœur a un fils, Marc. Devenu jeune homme, Marc fera une méningite qui le laissera sans raison, à tel point qu'on devra l'interner à l'asile du Mans, où il est mort il y a quelques mois.
Et cette lourde ascendance, comment s'étonner qu'elle ait pu réunir dans les deux criminelles une hystérie nettement caractérisée, éclatant en accès de démence ?
Un fait : en septembre 1931, les deux sœurs firent irruption dans la mairie du Mans, à grands cris. Elles reprochaient au maire de leur avoir porté préjudice. Pourquoi ? Nul ne le sait. Econduites, elles partirent en proférant des menaces et, quelques jours après, écrivirent plusieurs lettres pour réitérer leurs allégations fantaisistes.
Emu, le magistrat réclama une enquête au commissaire central. Et M. Lancelin répondit :
— Ces deux petites sont bien un peu détraquées, mais elles ne sont pas dangereuses.
Ce à quoi le commissaire rétorqua :
— Eh bien, moi, à votre place, je ne garderais pas des domestiques comme celles-ci !
Quelle sanglante confirmation l'avenir devait réserver à ce sage conseil.
Comme Angèle Laval, Christine et Léa Papin ont agi dans un état morbide.
A la base, on trouve, en fouillant l'enfance, le caractère surnois, des instincts méchants et vicieux, les symptômes de troubles nerveux graves, qui, avec l'âge, sans les contraintes et les contingences d'une éducation qui aurait dû être dirigée par un médecin, se développent.
Chez toutes, il y a ce besoin maladif de mariage.
Le crime du Mans est un crime de sadiques.
Dans le corsage de M^{me} Lancelin, le médecin-légiste a eu l'atroce surprise de découvrir les deux yeux de la femme arrachés comme l'avaient été ceux de sa fille.
Des yeux arrachés !
Tragique détail qu'on ne retrouve nulle part.
Si, pourtant, au théâtre du Grand-Guignol, dans une pièce qui s'appelle : *Un crime dans une maison de fous*.
GEORGES CHAPERON.

ADULTÈRE ET DIPLOMATE

UN diplomate étranger jouit-il de l'impunité parlementaire pour tromper... impunément sa femme en France ? Et peut-il s'opposer à la constatation de flagrant délit d'adultère, lorsque son épouse s'est légalement adressée à la justice ?

C'était du moins l'avis de M. R..., agent diplomatique d'un pays de l'Est qui fut il y a quelque temps un des héros de cette petite aventure judiciaire, qui, étant donné les nouveaux règlements concernant les constats d'adultère, constitue un précédent qui risque de ne pas avoir de lendemain.

Personnage considérable et très lancé dans la vie mondaine, M. R... changeait souvent de maîtresse et en même temps il changeait de résidence. Finalement, M^{me} R... ayant appris que son mari cachait au château de T..., superbe propriété près de M..., ses amours avec une nouvelle favorite se disant comtesse de W... s'adressa au parquet de cette ville de province ayant le château de T... dans son ressort, et sans informer le procureur de la République des fonctions que M. R... remplissait en France, elle obtint qu'un constat bien en règle serait dressé par le maire de la commune dont dépend le château.

Un beau matin, l'épouse délaissée rejoignant en automobile devant la porte du château, le maire de T... faisant fonction de magistrat, le garde champêtre, deux gendarmes, ainsi que le maréchal-ferrant de l'endroit requis en qualité de serrurier.

Ayant traversé le parc, cette petite troupe avait pénétré dans le château. A ce moment M. R... apparut et prétendit empêcher le maire d'aller plus loin en invoquant l'immunité diplomatique.

— En République, monsieur, la loi est la même pour tous ! répondit énergiquement le maire, qui précisa qu'en tout cas, l'immunité diplomatique ne couvrirait pas la personne qui devait se trouver dans la chambre à coucher. Et, passant outre aux protestations de M. R..., le magistrat pénétra dans la chambre à coucher, où, blottie sur un lit en désordre, il aperçut une jeune et jolie femme blonde ainsi qu'il résulte de ce procès-verbal qu'il établit sur place avant de se retirer :

« Nous, maire, assisté de X... et de Y... gendarmes, du garde champêtre B... et du maréchal-ferrant faisant office de serrurier, en présence de M^{me} R..., nous nous sommes transportés ce matin au château de W... à la suite de la plainte en adultère adressée par M^{me} R... au procureur de la République de M... Nous avons pénétré par la grande porte de la propriété que nous avons trouvée ouverte, et, après avoir traversé le parc, nous nous sommes trouvés à la porte même du château. A ce moment, nous avons placé le garde champêtre en surveillance devant une porte de dégagement. Le reste de la troupe pénétra par la porte principale située au rez-de-chaussée et, sur la pointe des pieds, gravit l'escalier conduisant au premier étage. Au moment où nous nous disposions à entrer dans le salon, une porte s'ouvrit et nous nous trouvâmes face à face avec M. R..., qui, en entendant nos pas, avait eu le temps de sauter en bas de son lit et de se vêtir en hâte d'un pyjama.

« Il s'opposa à notre passage, nous disant que nous ne savions pas chez qui nous étions. Mais, en voyant devant lui sa femme, il jeta un cri de surprise et tenta de repousser violemment la porte. Nous pénétrâmes cependant plus avant dans la chambre à coucher. Nous y aperçûmes dans le lit unique une jeune femme blonde paraissant environ vingt-huit ans, blottie sous les draps — sa coiffure très compliquée et nullement détériorée par le sommeil. Nous constatâmes également sur le lit l'empreinte d'un second corps. Cette jeune femme qui se dit comtesse de W... demanda ce que nous voulions et éclata de rire lorsque nous lui eûmes appris qu'il s'agissait d'un flagrant délit.

« Elle se leva devant nous et se vêtit en notre présence d'un joli peignoir rose, et comme nous lui demandions de venir décliner ses noms et qualités, L. R... se précipita vers elle et lui dit :

« Nous n'avons rien à répondre ni à signer, ni l'un ni l'autre.

« — Devant cette attitude, nous avons fait toutes nos protestations et réserves et nous nous sommes retirés, non sans avoir constaté la présence pêle-mêle, sur les chaises du salon, de vêtements et de chaussures d'homme et de femme. »

Cependant, ce que le maire n'avait pas consigné dans son constat d'adultère, ce sont les paroles qu'échangèrent M^{me} R... et la comtesse de W... Tout en couvrant ses épaules de son peignoir transparent, la comtesse avait demandé d'un ton moqueur qui était la dame accompagnant les magistrats. Le plus naturellement M^{me} R... avait répondu : « Mais je suis la femme de votre amant. »

« Ah ! que c'est drôle !... enchantée ! » N'empêche que M^{me} R..., bien que son mari ait aussitôt protesté par la voie diplomatique contre ce qu'il considérait comme une violation de son domicile, avait son constat, qui lui servit pour obtenir le divorce à son profit.



La maison Chave à Marseille.

II.

La maison Chave.

Il ne se passe guère de semaine sans que les mauvais garçons de Marseille fassent parler d'eux. J'aime beaucoup, pour ma part, les plaisanteries traditionnelles de Marius et de son « collègue » Olive, mais je conserve un souvenir beaucoup moins agréable des deux années que j'ai passées dans la fréquentation quotidienne des détenus de l'antique Phocée.

Marseille compte aujourd'hui plus de six cent mille habitants. A l'époque où j'y fus nommé surveillant, le grand port de la Méditerranée n'atteignait pas tout à fait le demi-million d'âmes. Cependant, sa prison préventive était déjà beaucoup trop petite pour enfermer décemment tous les gaillards en attente de correctionnelle ou de cour d'assises.

Aujourd'hui, Chave, la maison Chave, doit pouvoir être comparée à un train du métropolitain aux heures d'affluence : quatre hommes s'entassent dans une cellule construite pour en contenir un, — pas trop gros encore, — et la tourbe des nègres, Arabes, Indiens, Chinois, ramassés journalièrement sur les docks, est empilée dans une grande salle assez comparable à celle du Dépôt de Paris, avec cette différence que, de mémoire de prisonnier, jamais un gardien n'a osé s'y risquer, même armé d'un revolver.

Ah ! cette salle des étrangers de la prison de Marseille. C'est une vision de l'Enfer réalisée sur notre planète, et qu'il faut avoir vue pour comprendre ce que c'est que l'horreur.

Qu'on imagine une pièce longue de quinze mètres, large de dix, située au premier étage de l'une des ailes de la prison, juste au-dessus de l'infirmerie, autre endroit vraiment curieux dont je parlerai tout à l'heure.

Une vue de la prison Chave.



On y accède par une porte unique, plus solide et plus épaisse à elle seule que la grande porte de la détention générale. Aérée par six petites ouvertures grillagées et munies de barreaux de la grosseur du poignet, la grande salle possède pour tout ameublement une vingtaine de paillasses et le double de couvertures, littéralement bourrées de tous les parasites connus. Un robinet placé au-dessus d'un trou servant à l'évacuation des ordures de tout ordre complète l'installation.

Là-dedans, d'un bout de l'année à l'autre, on enfourne, après les avoir assez bien fouillés, tout ce que le monde entier peut jeter de fripouilles sur les quais d'un grand port : chauffeurs nègres oubliés par leur navire, bandits orientaux échappés des geôles de la Syrie ou de l'Égypte, Arabes embarqués clandestinement et découverts à l'arrivée d'un long-courrier, trafiquants d'opium du Céleste Empire, bagnards évadés et si bronzés de teint qu'ils en profitent pour se dire Hindous ou Sud-Américains (on a retrouvé plus de six évadés du Maroni dans le caravansérail de Chave, durant mon séjour), enfin dockers sans emploi, marins sans engagements, souteurs de tous poils et voleurs de tous pays.

La prison Chave, c'est un raccourci de l'abjection humaine.

On ne s'occupe pas de savoir si, à certains jours, il y a, dans cette fosse, cinquante, soixante, quatre-vingts individus. On y jette les nouveaux venus, sans compter combien de misérables ont croupi là pendant des jours, des semaines. Il en est même qui attendent des mois dans cette salle, où règne une effroyable odeur, faite de tous les relents humains, du fumet des nourritures bizarres que se font apporter les plus riches, et de la fumée d'une tabagie perpétuelle.

Avec une paillasse pour trois, une couverture, lorsqu'il possède assez de poigne

La police y est confiée à un délinquant nommé prévôt, choisi pour sa musculature.

pour les conquérir, sa boule qu'il doit défendre aussi contre toutes les mains qui se tendent dès qu'il l'abandonne, et ses gamelles quotidiennes, à condition qu'elles lui parviennent, l'homme qui peut « tenir » dans cet antre peut se vanter d'avoir du cœur au ventre.

La police y est confiée exclusivement à un délinquant nommé prévôt, choisi pour sa musculature, sa dextérité dans le maniement de la trique et sa connaissance des divers idiomes parlés entre la Méditerranée et les mers de Chine. Avec un peu de sabir, d'arabe, d'anglais et de chinois, cet homme peut arriver, non seulement à obtenir un semblant de discipline dans son empire, mais encore à rendre une justice suffisante pour éviter les rixes ou les tueries nocturnes. Il n'y réussit pas toujours. J'ai vu sortir de la grande salle de Chave, un matin, au réveil, le cadavre d'un café qui n'avait plus pour tout costume qu'un lambeau de pantalon et ses gris-gris ; le corps était lardé de coups de couteau. Les témoins

Souvenirs d'un gardien de prison

ne parlèrent pas, les meurtriers restèrent inconnus. On ne sut jamais comment et pourquoi ce noir sud-africain, ramassé sur le vieux port pour vol d'un sac d'arachides, mourut une nuit, parmi un demi-cent de bandits.

Par les grandes chaleurs il n'était pas rare, au temps où j'officialisais à Chave, de voir se déclarer, dans cette salle empuantie, quelque cas de peste ou de typhus. Un Chinois tiré de là un jour, aux alentours de midi, sur les demandes réitérées du prévôt qui se plaignait de l'odeur infecte dégagée par ce « bonhomme en pain d'épices » trépassait dans la soirée du choléra. Il fallut faire emporter d'urgence le corps déjà vert et à demi décomposé deux heures après le décès.

Cette mort atroce faillit déclencher une révolution chez ces messieurs de l'infirmerie...

Comme je l'ai dit, la salle des malades à la prison Chave se trouve exactement sous la grande geôle des étrangers. Elle possède par contre un confort appréciable ; des lits confortables, tables, chaises, lampes à alcool, instruments élémentaires d'hygiène, bref tout ce qu'on demande à une salle d'hôpital, infirmerie comprise. Mais, de tous temps, l'infirmerie de la prison préventive de Marseille a servi plus à héberger les détenus de marque que des malades.

Je ne veux pas dire qu'on n'y rencontre pas des prisonniers souffrant de quelque affection plus ou moins bénigne. Officiellement, tous ceux qui bénéficient du régime de faveur de ce lieu privilégié ont été reconnus par le médecin de la maison.

Seulement, comme il est connu que l'excellent Dr H... est toujours disposé à écouter d'une oreille indulgente les « malheureux » qui viennent se plaindre à lui, et que, d'autre part, on est infiniment mieux à l'infirmerie qu'en cellule, je ne fus pas médiocrement étonné d'y trouver réunis au moment où je pris mon service à Chave, en 192..., tout le « gratin », toute la fine fleur des gangsters marseillais de l'époque.

Ceci se passait peu de mois après l'affaire des docteurs et pharmaciens qui avaient su faire de si belles affaires avec les carnets médicaux des anciens combattants. Tous ces messieurs, dont la détention dura plus de dix-huit mois — les instructions sont toujours très lentes à Marseille — avaient réquisitionné, pour ainsi dire, l'infirmerie de Chave ; on n'y voyait qu'eux, ils avaient mené une telle vie que l'exemple en était resté.

Qu'on juge, en effet, de mon étonnement lorsque, conduit par un de mes collègues dans cet endroit où je m'attendais à voir de pauvres diables, pâles et tremblant de fièvre, où je croyais entendre des gémissements de douleur, je me trouvai, la porte franchie, entouré d'un nuage opaque de fumée, au milieu d'un brouhaha de cabaret borgne.

Les premiers mots qui frappèrent mes oreilles ne laissèrent pas de m'étonner :

— Belotte, rebelotte et atout !
— Encore un peu de pinard, vieux frère !
— Tu diras à ta femme d'envoyer une bourride demain dans ton panier... avec de la soupe aux pistes.

Je ne pus m'empêcher de dire à mon compagnon :

— Pour des malades, il me semble qu'ils se portent assez bien.
— Et tu n'as encore rien vu ! Attends ce soir, collègue.

— Bah ! fis-je ! A moins qu'ils ne s'en aillent promener sur la Cannetière.

Il fallut bien, cependant, que je me rende à l'évidence. Non seulement ces messieurs de l'infirmerie vivaient là en dehors de tous les règlements édictés, mais encore en se livrant à des fantaisies assez extravagantes, sans s'attirer même un reproche.

Dès le matin, l'infirmerie, le seul détenu de Chave admis à circuler dans toute la prison, apportait à ces seigneurs le café au lit... avec les journaux, ramassés Dieu sait où. Chacun sortait alors de sa table de nuit le pain et le beurre, et ce petit déjeuner, suivi d'une cigarette, permettait d'attendre l'arrivée des paniers.

Contrairement au système adopté par la Santé, Chave admettait, et admet encore, que les familles des détenus envoient chaque jour un repas complet inclus dans un panier fermé.

J'ai vu arriver quotidiennement 400 de ces paniers qu'il fallait vider, inspecter, visiter et refaire assez vite pour que la



Le célèbre Cohen qui parvint à extorquer 100 000 francs de bijoux à un bijoutier dans l'antichambre même du préfet de police.

bouillabaisse n'arrive pas froide à son destinataire.

Sinon, gare aux réclamations ! C'était d'abord le détenu, puis sa femme, qui n'hésitait pas à aller porter ses doléances jusqu'au procureur de la République !

Inutile de dire que, l'aristocratie de la pègre et du crime s'étant installée à l'infirmerie, c'était là qu'allaient les papiers les plus copieux et les plus succulents.

Les déjeuners étaient débarrassés, réunis sur les tables rapprochées, qu'on recouvrait de draps prélevés à la lingerie ; puis on alignait des bouteilles, auxquelles se joignaient les demi-litres de rouge des « régimes ». Les lampes à alcool réchauffaient les plats. Au besoin, on fricassait quelque omelette, et tout le monde installait avec un appétit et un entrain extraordinaires. Il m'arriva souvent de penser à quelque banquet, de « labadens », en voyant ces pseudo-malades quitter leur lit, où ils venaient de rêvasser tout habillés en grillant des cigares, pour prendre place devant un menu dont j'aurais, moi, modeste surveillant, volontiers fait mes dimanches.

Ces agapes duraient jusqu'à quatre ou cinq heures. Ensuite, repus et égayés, ces pauvres gens organisaient un bridge, une quadrette ou un tournoi de manille. L'atmosphère de la prison ne semblait nullement les émouvoir ; on les aurait crus, n'était le décor, chez le « glacier » ou dans quelque bar du vieux port. Je ne dirai pas qu'il leur manquait le pastis. Il en entraînait dans les bouteilles ornées d'une étiquette de vin blanc, de même que du calvados, du marc et des liqueurs variées.

En 192..., l'infirmerie de Chave abritait, parmi trente privilégiés, Marius B..., le fils d'un fameux restaurateur inculpé de vol à main armée ; le célèbre Cohen, titulaire de sa cinquième condamnation, celui-là même qui parvint à extorquer cent mille francs de bijoux à un bijoutier en l'amenant jusque dans l'antichambre du préfet de police, où il le quitta sous prétexte de faire choisir un des diamants au préfet lui-même ; le frère du général P..., qui fut ministre plénipotentiaire extraordinaire de France au Japon et aux Etats-Unis, condamné à vingt ans de travaux forcés par contumace ; un certain Raphaël, qui, époux légitime de Madeleine, tenancière, rue Bouterie, d'une fameuse « maison », était accusé d'avoir abattu d'un coup de feu son rival ; Tarreau, gros commerçant du cours Noailles, lequel,

Ci-contre : J'entendis le tintamarre d'un véritable orchestre venant de ce coin privilégié de la prison.

ayant tué sa femme quinze ans auparavant et l'ayant enfermée dans un placard, l'avait si bien oubliée qu'il fut tout à fait surpris lorsqu'on l'y découvrit sous forme de squelette et qu'on l'accusa de ce joli meurtre ; Fardis, terrible bandit — malade celui-là, mais d'un mal obtenu à l'aide de pratiques utilisées aux bat'd'af, afin d'essayer de tirer son cou de la guillotine — accusé d'avoir tué en plein jour un bijoutier de la rue Ferréol ; enfin Maurice Prat, dit l'Anguille, jeune escroc de vingt-quatre ans, spécialiste de l'évasion et « mac » de la réputation la plus solide. Tous étaient des gens bien fournis en vivres, argent, tabac, douceurs, et assistés des avocats les plus cotés du barreau d'Aix.

Il me fallut un certain temps, moi qui venais de Grenoble, prison sévère et morne, comme toutes les prisons en général, pour prendre mon parti de la perpétuelle bombance qui transformait cette infirmerie en un cabaret des plus bruyants.

Un soir, il était près de minuit, comme je faisais ma ronde, je ne fus pas peu surpris d'entendre le tintamarre d'un véritable orchestre venant de ce coin privilégié de la maison. Au bruit des instruments, des chants, des rires, des applaudissements, je m'approchai du judas et je vis...

Je vis l'infirmerie transformée en salle de spectacle. Au fond, des lits rapprochés formaient une scène surélevée, devant laquelle s'alignaient des chaises, des bancs, des tables occupées par les spectateurs.

Trois détenus, armés d'un ocarina, d'un vase de cuivre servant de tambour de basque et d'une petite flûte composaient l'orchestre. Sur la scène, deux « artistes » déguisés en femmes chantaient ; leurs costumes avaient été fabriqués avec du papier, des couvertures, de la ficelle, que sais-je ?

Du coup, je ne pus m'empêcher d'intervenir, malgré les instructions reçues, qui tenaient en trois mots : « Fermer les yeux ».

— Il est l'heure de dormir, m'écriai-je. Enfin êtes-vous malades, oui ou non ?

Ce fut Marius B... qui vint me répondre, en souriant :

— Nous avons presque fini, monsieur. Nous en sommes au dernier acte.

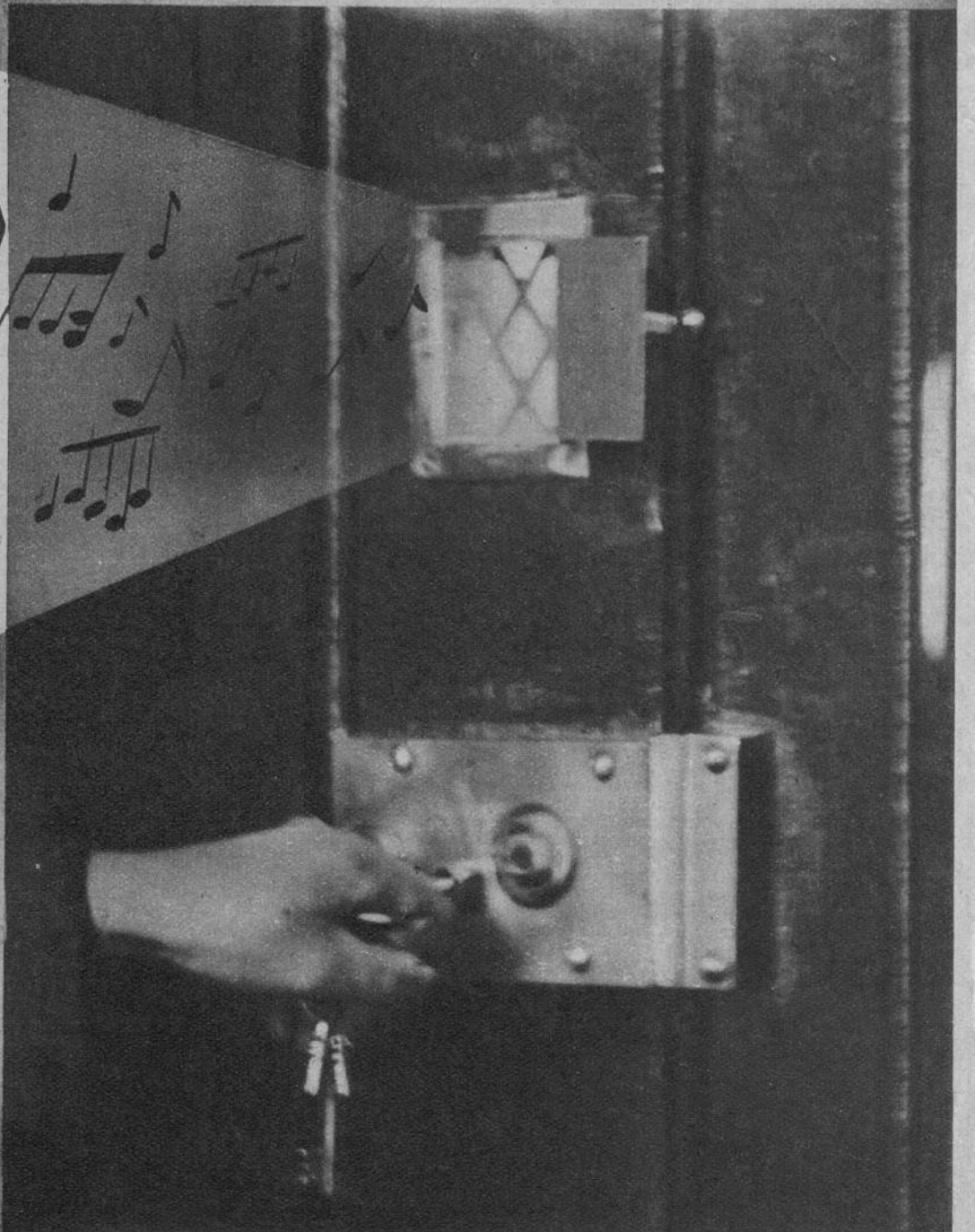
— Au dernier acte ? de quoi ?

— De l'opérette *Trois filles sous un prunier*, dont je suis l'auteur pour les lyrics, Cohen pour le livret et Jacques Lepage pour la musique... Il faut bien passer son temps comme on peut ; ce n'est déjà pas si gai d'être ici.

Devant cette explication, je ne pus que me retirer, me demandant si je ne rêvais point. Une opérette... En prison !... Il fallait être à Marseille pour voir ça !

Cinq mois plus tard, le compositeur de ce chef-d'œuvre du théâtre pénitentiaire était exécuté devant la prison Saint-Pierre. Il avait tué une petite danseuse pour lui voler ses bijoux.

Souvenirs recueillis par J. C. (A suivre.)



La pègre cosmopolite

Les petits détaillants.



Anglais, Américain, Canadiens, des hommes qui ont le ceinturon bardé de livres et de dollars.

V (1)

Changement d'air.

De tous les hommes de la pègre qu'au hasard de mes randonnées, il m'a été permis d'approcher, Nataf le Roumain est de loin celui qui possède le mieux l'histoire de son milieu. Il la connaît dans ses détails les plus subtils et, quand il vous raconte la vie d'un ténor, ou même d'un simple margoulin, son argumentation est toujours farcie de faits indiscutables, émaillée d'anecdotes et étayée par la précision rigoureuse d'une date. Tout cela fait qu'on l'écoute avec intérêt quand ce n'est pas avec passion. Nataf est non seulement la gazette vivante du milieu, mais encore le Bottin de toute la pègre cosmopolite. De plus, comme il aime à jouer les beaux parleurs et à éblouir son interlocuteur, il se pique au jeu et ne vous cède rien de ses affaires ou de celles de ses amis.

Ce soir-là, je compris aussitôt tout le parti que je pouvais tirer des qualités et des défauts de ce compagnon que le hasard avait jeté sur mon chemin. Je le cherchais depuis si longtemps sans l'avoir jamais rencontré que j'étais bien décidé, aujourd'hui que je le tenais, à ne plus le lâcher. Or, Nataf le Roumain venait d'exprimer le désir de changer d'air. Je n'eus garde de le contrarier.

Une fois dehors, il se découvrit : — Prêtez-moi cent francs jusqu'à demain, fit-il, avec la même désinvolture qu'un autre m'aurait dit : « Donnez-moi donc une cigarette. »

Alors, comme je lui tendais la coupure demandée, il ajouta, mystérieux :

— Je vais vous montrer comment on « décroche » dix louis en s'amusant.

— Où ça ?
— Dans un petit tripot près du théâtre. On y joue à la roulette et au bac.

Le prince des maisons closes

Nous en avons pour une bonne demi-heure à pied. Chemin faisant, mon disert compagnon continua d'effeuiller les pages du livre d'or de son milieu.

— Bien entendu, reprit-il aussitôt, il n'y a pas qu'Auguste le Rabouin qui a rempli ses poches durant ces quatre années de guerre. Tous les barbeaux qui avaient pu passer entre les mailles du filet, éviter les tranchées et s'installer à l'arrière, avaient la partie belle. Naturellement, nous retrouvons tous les ténors : O... le gigolo de l'actrice anglaise de l'Opéra, qui exploite une maison à Brest et une autre à Nantes ; Rossi, qui monte un lupanar à Châlons-sur-Marne... Même ceux qui trafiquaient au loin reviennent en hâte et se précipitent à la curée. C'est ainsi que J... abandonne ses trapeurs et ses chercheurs d'or de l'Alaska pour s'installer à Calais. Avec lui, ça ne traîne pas non plus. Il achète le droit à la tolérance en s'adjudant pour une bouchée de pain un vieux bobinard qui n'a jamais « dérouillé ». Il l'installe proprement et commence avec

trois femmes. Mais la ville est le centre de rassemblement des troupes étrangères. Et quelles troupes ! Anglais, Américains, Canadiens, des hommes qui ont le ceinturon bardé de livres et de dollars, qui sont jeunes et qui tapent du pied. C'est une rigolade. Trois mois plus tard, ce lupanar vieillot qui valait au plus quarante sous est devenu une maison de première où quinze femmes s'expliquent sans arrêt six semaines durant.

— Pourquoi six semaines ?
Nataf leva l'index.

— Arrêté ministériel, monsieur.

Et mon compagnon précisa qu'en effet un arrêté du ministère de la Guerre interdisait aux femmes, sous peine de fermeture immédiate de la maison, de demeurer plus de six semaines consécutives dans le même bobinard. Et ce pour deux raisons. D'abord par mesure d'hygiène, une fille qui durant quarante jours avait suivi les assauts énergiques de douze à quinze cents mâles avait besoin de repos, ensuite et surtout pour qu'elle ignorât les mouvements de troupes, les numéros des régiments, bref, les préparations des offensives ou autres manœuvres.

Le Roumain, qui s'était arrêté pour allumer une cigarette, revint à la question.
— En résumé, dit-il, J..., à l'instar du Rabouin, ramassait la grosse fortune. Encouragé, il subventionnait bientôt une taule à Saint-Omer, puis, en association avec Auguste, créait un tas de petites boîtes à l'arrière du front, partout où l'élément mobilisé était un gage de succès. A la fin des hostilités, comprenant que la fête était terminée, il se débarrassait prestement de toutes ses maisons de la zone, trop disparates et en réalité difficiles à contrôler en temps de paix. Alors, réunissant ses capitaux, il se rendait acquéreur de la plus grande maison de Paris. Je ne vous ferai pas la description de cet établissement unique au monde par le luxe de ses appartements et la qualité

Miroir était le vrai type du mac ; grand, solide, racé, il était la coqueluche de toutes ces dames.

de son personnel, de ce palais qui a vu défiler tant d'hommes illustres : députés, sénateurs et ministres, voire princes du sang, fils de rois, rois eux-mêmes et empereurs. Glissons... Et pourtant non, un mot encore. J... venait à peine d'acquiescer cette affaire merveilleuse en association avec son ami Chiche Aitteli — ledit Chiche qui vient tout dernièrement de se faire plomber les boyaux dans un règlement de compte au café Grammont sur les grands boulevards — que le propriétaire de l'immeuble décédait. L'héritière de ce palace était un jeune fille de vingt ans appartenant à la meilleure société parisienne. Comme bien vous pensez, elle ne voulut pas garder cet immeuble loué à bail et servant à l'exploitation d'un commerce aussi spécial. Elle pria donc son notaire de procéder à la vente publique et au plus tôt. Mise à prix : six millions. Une paille ! J... et Chiche Aitteli venaient déjà de faire un gros effort en achetant le fonds, mais ils comprenaient aussi les avantages énormes qu'il pouvaient retirer désormais de l'entreprise en devenant propriétaires de l'édifice. Ils firent feu de tout bois, formèrent un consortium, appelèrent à leur secours les principaux tenanciers et nouveaux riches du milieu et réussirent à s'adjudger le gros lot.

Nataf cracha son mégot, puis il se mit à rire.

— Tenez, gouailla-t-il, en voilà un, J..., que vous devriez bien aller voir. S'il consentait à se mettre à table et à vous conter l'histoire de sa vie, vous pourriez écrire un beau livre. « De l'Alaska au quartier de la Bourse », quel titre, hein ? Et quelle affaire pour un éditeur !

Comme il continuait à trouver très farce cette idée saugrenue, je me mis à rire aussi... pour lui faire plaisir...

Alors, satisfait, il enchaîna aussitôt :
— Voilà pour les grossistes. Maintenant voyons un peu les petits détaillants. Eux non plus ne s'embêtaient pas, je vous prie de le croire. Pensez donc, ce n'étaient pas les femmes qui manquaient. On ramassait les mômes à la pelle sur le boulevard. Il y avait alors dix poules pour un coq. Aussi il n'était pas rare de voir entrer dans les cafés où les hommes avaient coutume de se réunir, au Cyrano, au café de la Place-Blanche, chez Léon, rue Lepic, ou à la Muse, rue de Douai, ou encore à la Kermesse, rue de Bruxelles, il n'était pas rare, dis-je, de voir entrer une fille totalement inconnue des barbeaux qui venait offrir ses services au premier venu, acceptant d'avance les conditions, savoir : partir pour la zone des armées et envoyer intégralement le montant de sa paye et de ses pourboires.

« Je pourrais vous citer des hommes qui n'arrivaient pas à dénombrer toutes les femmes qui travaillaient pour leur compte. Tel était Lazare le Juif. Ce bougre-là avait la plus belle écurie du temps, une pouliche au moins dans chaque taule de la zone. Aussi, pour ne pas faire d'impair, il était obligé de tenir une véritable comptabilité sur un petit carnet. Il lui fallait aussi avoir une dizaine de domiciles à Paris afin de pouvoir recevoir chacune de ses mômes séparément quand elle avait terminé son stage de six semaines, venir la voir durant ses trois ou quatre jours de repos, lui remonter le moral en vue d'un nouveau départ dans un autre bobinard, et surtout encaisser les quelques dix mille francs que la belle rapportait ou en gros billets cachés dans sa boîte à maquillage, ou parfois uniquement en coupures de cinq francs qu'elle s'amusait à collectionner et dont son sac à main était plein à craquer.

Nataf à cette pensée poussa un soupir :
— C'était le bon temps, fit-il en levant les bras au ciel, on ne reverra plus jamais ça.

Pas d'erreur, s'il avait osé, mon compagnon aurait souhaité tout de suite une nouvelle guerre. Pourtant, il eut la pudeur de ne pas insister...

La guerre en dentelles...

Un souvenir effleurait son esprit, il me contait maintenant les distractions de ces Messieurs Dames à l'arrière, tandis qu'à l'avant, dans la boue des tranchées, de pauvres diables courbaient le dos sous la rafale.

— L'été, expliqua-t-il, tout le monde se retrouvait à la pêche aux environs de Paris. L'endroit préféré était Villeneuve-Triage. Il y avait là une guinguette tenue par un barbeau, Louis Miquel, très connu dans le milieu, et c'était chaque semaine un défilé sans fin de toutes les mômes venues passer quelques jours de vacances auprès de leur homme.



popolite

Naturellement, il fallait tuer le temps. La pêche et les parties de vélo ne duraient qu'un moment. Alors, le soir, les hommes attaquaient la « flambe ». C'étaient des parties monstres de poker, de belote et de passe anglaise, où chacun essayait de faucher son voisin. Et il n'était pas rare de voir un mac qui venait de toucher quinze ou vingt sacs se faire « raider » en une soirée... C'était un petit malheur, il restait au décafé la ressource de télégraphier le lendemain à Calais, à Châlons, à Saint-Omer ou à Boulogne, quelquefois même à plusieurs endroits à la fois. Jamais de surprise ni de déconvenue, l'oselle rappliquait illico. Alors on remettait ça de plus belle... C'était la bonne vie !... Et le dimanche ! Quelle bombance ! On « faisait » dancing. Miquel avait installé au bord de l'eau un parquet ciré, Mimile Vacher, le roi de l'accordéon, empoignait son instrument, et en avant ! Macs et filles, les yeux clos, dansaient étroitement enlacés. Quand je dis « dansaient », c'est une façon de parler, parce que la place était telle dans l'exigu rectangle parqueté que chaque paire d'êtres accolés, afin de ne point heurter ou être heurtés, devait se contenter de mouvements mesurés. Bah ! on se frottait le ventre quand même, et c'était le principal. A la nuit tombée, c'étaient des partouzes formidables sur le gazon à l'entour. Toutes lumières éteintes, à cause des Gothas, les macs enlaçaient les mêmes au petit bonheur, au jugé, dans l'ombre mystérieuse. Et c'était aussi des matchs sensationnels entre hommes, à qui inscrivait le plus de pièces au tableau d'autant mieux que les filles se prétaient docilement à ce petit genre de sport, fières qu'elles étaient d'être possédées par les gars du milieu.

Nataf s'arrêta de marcher. Un moment il resta songeur, puis il posa sa poigne rude sur mon épaule.

— C'était la bonne vie, répéta-t-il dans un souf-
fle, on était jeunes...

Quelques noms...

Soudain, comme pour répondre à une question posée, et tout en repartant de l'avant, il s'écria :
— Des noms ? Vous voulez des noms... C'était, mon cher monsieur, la crème du milieu qui se réunissait alors tous les jours à Villeneuve. Oui, la crème... Albert Marquant, un as ; Jim la jambe de bois, le vrai clown de l'équipe, il l'avait d'ailleurs été autrefois au cirque d'Hiver ; Léon D..., ancien coureur cycliste, actuellement entraîneur motocycliste et propriétaire d'un hôtel-restaurant très chic à V...-sur-Seine qui est le rendez-vous lété du Tout-Paris demi-mondain. Albert le Girond, joueur invétéré, Jean Pégury, accordéoniste de bal-musette ; Maryland, aujourd'hui taulier rue Laferrière et qui alors faisait le placeur pour la zone ; Albert le Zouave, un beau type d'Algérie ; Edmond Soreau, patron de maison rue Blondel, maison qu'il avait héritée de sa mère retirée des affaires après vingt ans de bon travail dans la spécialité ; Jean de Belleville, parti en Amérique, ayant trop d'ennemis sur la conscience ; Gégène de Gravilliers, maintenant retiré du milieu sans aucune

raison ; le petit Angelo, l'inséparable ami du fameux Miroir...

Le Roumain s'esclaffa :
— Ah ! Miroir... Miroir ! En voilà un qui peut se vanter d'avoir fait courir toutes les filles de business non seulement de Paris, mais de la France entière. Oui, monsieur, comme je vous le dis. Miroir était le vrai type du mac. Grand, solide, racé, il avait une tête splendide : des grands yeux bleus et des cheveux noirs bouclés. Avec ça, une voix superbe, chaude, prenante ; il avait chanté naguère dans les cabarets montmartrois et aux Halles, au « Père Tranquille ». Doué de tels avantages, il ne pouvait être que la coqueluche de toutes ces Dames. Et il l'était. J'ai vu des filles de tapin venir le trouver et lui offrir un cachet de un ou deux sacs pour passer une nuit d'amour avec lui.

— Deux mille francs ?... Et des filles ?
Nataf me jeta un regard méprisant.
— Mais oui, monsieur. Et faudrait pas croire qu'il acceptât toujours. C'était un homme qui avait conscience de sa valeur ! Prudemment, je battis en retraite, me contentant tout au plus d'esquisser un sourire.

Dédé le Nez Cassé.

Le Roumain, heureux de m'avoir rivé le clou, reprit son palmarès.

— Il y avait aussi Dédé le Nez Cassé. Un drôle encore, brute et vache comme pas un. Une taille de géant, mais une intelligence ratatinée. Cent vingt kilos de biceps, mais pas dix grammes de substance grise. De plus, chose paradoxale, cet Hercule qui, d'un coup de son poing lourd et dur comme un merlin, aurait pu vous assommer un bœuf, ne connaissait en toutes circonstances qu'un seul remède qu'il appliquait dans tous les cas graves ou bénins : c'était le « slingue ». Pour un oui ou pour un non, pan ! son « feu » partait.

— En voilà un au moins qui devait faire autorité dans le milieu, insinuai-je.
Nataf parut offensé. Brusquement il s'était arrêté, la hargne aux lèvres.

— Autorité ? Le Nez Cassé ? Laissez-moi rire !... On le redoutait peut-être. Mais pas dans la crainte de son brûle-gueule, tout simplement parce que...

Mon compagnon jeta un regard autour de lui, inspectant l'horizon ; puis, à voix basse, la bouche amère, il vomit :
— ... parce qu'on le suspectait d'être une « bourrique », un « donneur », un vendu à la maison Poul'mins !

Le cœur soulagé, Nataf reprit son chemin et expliqua :
— Jouer du pétard avec la même désinvolture que moi je vous tire un coup de chapeau, ça doit finir un jour ou l'autre par faire du vilain. Eh bien, avec mon Nez Cassé, jamais d'histoires. C'était plutôt louche. Y avait-il une bagarre et une pétarade ? Etait-il arrêté ? Deux jours plus tard, on voyait mon Dédé réapparaître aussi tranquille que si rien n'était. Avouez qu'il y avait de quoi être un peu sceptique ?...

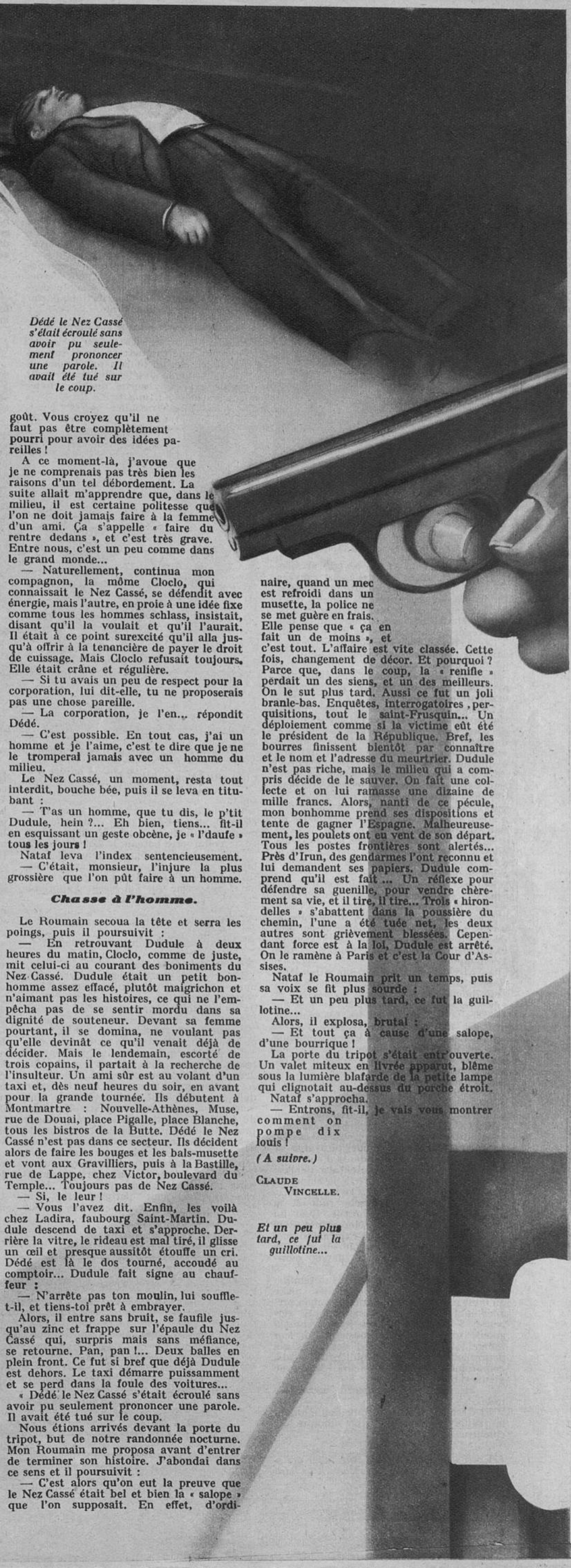
— Seulement, comme disait l'autre : « Tant va la cruche à l'eau... », nous devions bientôt avoir la preuve que nous ne nous trompions pas, que ce mec qui jouait au mac n'était en réalité qu'une vulgaire « salope »...

Le Roumain saliva au loin pour marquer son mépris.
— Il faut vous dire que depuis longtemps déjà on se méfiait du Nez Cassé et que celui-ci n'avait guère d'amis dans le milieu. A part Miroir et le petit Angelo, auxquels il avait dû rendre quelque service, personne ne recherchait sa compagnie. Au contraire, dès qu'il arrivait dans un endroit, immédiatement les conversations se figeaient sur les lèvres, ou bien alors on se mettait à parler de la pluie et du beau temps.

— Or, un soir, mon Dédé le Nez Cassé, flanqué de ses deux amis Miroir et Angelo, se trouvait dans une maison hospitalière de la rue des Petits-Carreaux, chez Jeanne... Les trois compères en étaient à leur quinzième tournée de cerises à l'eau-de-vie et commençaient à être un peu noirs, quand le Nez Cassé eut la fantaisie de vouloir monter en passe, et à l'œil, avec une des femmes de la maison, la même Cloclo.

Nataf paraissait outré.
— Vous vous rendez compte, fit-il en crachant de nouveau par terre de dé-

Dédé le Nez cassé, cent-vingt kilos de biceps, mais pas dix grammes de substance grise.



Dédé le Nez Cassé s'était écroulé sans avoir pu seulement prononcer une parole. Il avait été tué sur le coup.

gout. Vous croyez qu'il ne faut pas être complètement pourri pour avoir des idées pareilles !

A ce moment-là, j'avoue que je ne comprenais pas très bien les raisons d'un tel débordement. La suite allait m'apprendre que, dans le milieu, il est certaine politesse que l'on ne doit jamais faire à la femme d'un ami. Ça s'appelle « faire du rentre dedans », et c'est très grave. Entre nous, c'est un peu comme dans le grand monde...

— Naturellement, continua mon compagnon, la même Cloclo, qui connaissait le Nez Cassé, se défendit avec énergie, mais l'autre, en proie à une idée fixe comme tous les hommes schlass, insistait, disant qu'il la voulait et qu'il l'aurait. Il était à ce point surexcité qu'il alla jusqu'à offrir à la tenancière de payer le droit de cuissage. Mais Cloclo refusait toujours. Elle était crâne et régulière.

— Si tu avais un peu de respect pour la corporation, lui dit-elle, tu ne proposerais pas une chose pareille.

— La corporation, je l'en... répondit Dédé.

— C'est possible. En tout cas, j'ai un homme et je l'aime, c'est te dire que je ne le tromperai jamais avec un homme du milieu.

Le Nez Cassé, un moment, resta tout interdit, bouche bée, puis il se leva en titubant :

— T'as un homme, que tu dis, le p'tit Dudule, hein ?... Eh bien, tiens... fit-il en esquissant un geste obscène, je « l'aupe » tous les jours !

Nataf leva l'index sentencieusement.
— C'était, monsieur, l'injure la plus grossière que l'on pût faire à un homme.

Chasse à l'homme.

Le Roumain secoua la tête et serra les poings, puis il poursuivit :

— En retrouvant Dudule à deux heures du matin, Cloclo, comme de juste, mit celui-ci au courant des boniments du Nez Cassé. Dudule était un petit bonhomme assez effacé, plutôt maigrichon et n'aimant pas les histoires, ce qui ne l'empêcha pas de se sentir mordu dans sa dignité de souteneur. Devant sa femme pourtant, il se domina, ne voulant pas qu'elle devinât ce qu'il venait déjà de décider. Mais le lendemain, escorté de trois copains, il partait à la recherche de l'insulteur. Un ami sûr est au volant d'un taxi et, dès neuf heures du soir, en avant pour la grande tournée. Ils déburent à Montmartre : Nouvelle-Athènes, Muse, rue de Douai, place Pigalle, place Blanche, tous les bistros de la Butte. Dédé le Nez Cassé n'est pas dans ce secteur. Ils décident alors de faire les bouges et les bals-musette et vont aux Gravilliers, puis à la Bastille, rue de Lappe, chez Victor, boulevard du Temple... Toujours pas de Nez Cassé.

— Si, le leur !
— Vous l'avez dit. Enfin, les voilà chez Ladira, faubourg Saint-Martin. Dudule descend de taxi et s'approche. Derrière la vitre, le rideau est mal tiré, il glisse un œil et presque aussitôt étouffe un cri. Dédé est là le dos tourné, accoudé au comptoir... Dudule fait signe au chauffeur :

— N'arrête pas ton moulin, lui souffla-t-il, et tiens-toi prêt à embrayer.

Alors, il entre sans bruit, se faufille jusqu'au zinc et frappe sur l'épaule du Nez Cassé qui, surpris mais sans méfiance, se retourne. Pan, pan !... Deux balles en plein front. Ce fut si bref que déjà Dudule est dehors. Le taxi démarre puissamment et se perd dans la foule des voitures...

« Dédé le Nez Cassé s'était écroulé sans avoir pu seulement prononcer une parole. Il avait été tué sur le coup. »

Nous étions arrivés devant la porte du tripot, but de notre randonnée nocturne. Mon Roumain me proposa avant d'entrer de terminer son histoire. J'abondai dans ce sens et il poursuivit :

— C'est alors qu'on eut la preuve que le Nez Cassé était bel et bien la « salope » que l'on supposait. En effet, d'ordi-

naire, quand un mec est refroidi dans un musette, la police ne se met guère en frais.

Elle pense que « ça en fait un de moins », et c'est tout. L'affaire est vite classée. Cette fois, changement de décor. Et pourquoi ?

Parce que, dans le coup, la « renifle » perdait un des siens, et un des meilleurs. On le sut plus tard. Aussi ce fut un joli branle-bas. Enquêtes, interrogatoires, perquisitions, tout le saint-Frusquin... Un déploiement comme si la victime eût été le président de la République. Bref, les bourres finissent bientôt par connaître et le nom et l'adresse du meurtrier. Dudule n'est pas riche, mais le milieu qui a compris décide de le sauver. On fait une collecte et on lui ramasse une dizaine de mille francs. Alors, nanti de ce pécule, mon bonhomme prend ses dispositions et tente de gagner l'Espagne. Malheureusement, les poulets ont eu vent de son départ. Tous les postes frontières sont alertés...

Près d'Irun, des gendarmes l'ont reconnu et lui demandent ses papiers. Dudule comprend qu'il est fait... Un réflexe pour défendre sa guenille, pour vendre chèrement sa vie, et il tire, il tire... Trois « hironnelles » s'abattent dans la poussière du chemin, l'une a été tuée net, les deux autres sont grièvement blessées. Cependant force est à la loi, Dudule est arrêté. On le ramène à Paris et c'est la Cour d'Assises.

Nataf le Roumain prit un temps, puis sa voix se fit plus sourde :

— Et un peu plus tard, ce fut la guillotinerie...
Alors, il explosa, brutal :

— Et tout ça à cause d'une salope, d'une bourrique !

La porte du tripot s'était entrouverte. Un valet miteux en livrée apparut, blême sous la lumière blafarde de la petite lampe qui clignotait au-dessus du porche étroit.

Nataf s'approcha.
— Entrons, fit-il, je vais vous montrer comment on pompe dix louis !

(A suivre.)

CLAUDE VINCELLE.

Et un peu plus tard, ce fut la guillotinerie...



Les bagnards sont partis

(De notre envoyé spécial.)

Mais le vieux a pris un air rassuré qui plisse sa peau cuite et soulève sa moustache lourde :

— Quand ils seront sous le soleil de la Guyane et qu'ils auront reçu le coup de bambou, ils prendront le nerf de bœuf comme les autres...

Et, ainsi qu'une illustration de ces paroles pleines d'expérience, un petit garde, tout jeune dans sa tenue neuve, agit gaïement un casse-tête souple et terrible, parmi les rires d'un cercle charmé.

Le transport « La-Martinière ».

Francis Carco est debout sur la passerelle avant, une casquette en biais sur son expressif visage, un foulard rouge noué au col, et tout inondé d'un paquet de mer qu'il accueille avec un sourire que lui envieraient ses héros. Il m'a jeté :

— Vous allez travailler là-bas ?

d'un baquet commun, pendant la traversée, à part les vingt minutes quotidiennes où, par groupes de cage, ils resteront debout, immobiles, face à la mer. De grosses embouchures tubulaires qu'un mécanicien de marine présentement vérifie sont béantes au-dessus de chaque cage.

— Qu'est-ce que c'est que ça ?...

— Les bouches de vapeur.

— ???...

— Oui... En cas de rébellion, on ouvre les bouches. Alors, les jets de vapeur brûlants...

Vous le voyez, tout est prévu.

La famille douloureuse de Guy Davin.

L'île de Ré, calme et plate, offre à la mer, sur son flanc, le tranquille petit port de Saint-Martin qui semble un décor d'opéra-comique. Souvent, j'en ai goûté l'apaisante sérénité. Je ne soupçonnais pas, alors, qu'y

monsieur qui l'accompagne s'est arrêté sur place, puis s'est jeté hors du champ de prise de vue : M^{me} Davin et son mari. Je vois un visage de « dame », distingué sous sa boursofflure bouillie de larmes. M. Davin abaisse une casquette de touriste sur ses traits ravagés et mordille nerveusement sa moustache rousse.

J'ai pitié d'eux devant ce jeu cruel qui les pourchasse. Mais j'ai résolu d'aller, comme les autres, sonder cette douleur offerte pour vous l'apporter en lignes révélatrices. Je me suis approché. Je suis contre eux. C'est alors que j'ai vu les yeux d'une maman malheureuse.

Des yeux que je ne tenterai pas de vous décrire. J'ai le souvenir bref d'une ligne toute rouge au bord des paupières. Les joues jaunies, séparées de la lèvre blême par une ride qui n'est qu'un pli douloureux, les joues tremblent... Le mari, lui,

Malgré l'interdiction formelle, un opérateur réussit à filmer le départ des forçats. (K.)

Gardes-chiourme modernes.

Les vieilles rues et les sévères arcades La Rochelle se sont d'abord égayées d'un défilé pimpant d'uniformes coquets. De jeunes hommes passent, sanglés dans des tuniques aux parements d'azur, aux cols brodés d'argent, et coiffés d'un joli képi tendre.

Ces héros d'opérette sont les gardes-chiourme du bagne, qui vont conduire les forçats à la Guyane.

Le jeudi 28 septembre, j'ai embarqué avec eux à La Rochelle sur le *Coligny*, à destination de l'île de Ré.

Devant l'embarcadère, c'est une animation joyeuse. Des camions arrivent, lourds de bagages qu'une grue sommaire enfonce dans les cales. Les gardes, la taille cambrée, ont cette agilité brune, ce petit œil vif, à quoi se reconnaissent les fils de Corse.

Quand le *Coligny* s'est accolé au ponton, dans le merveilleux décor de ce port unique que dominent ses deux tours de pierre, c'est aussitôt un brouhaha que n'éteint pas la pluie oblique qui fouette de babord à tribord.

A peine les antiques roues à aubes ont-elles battu l'eau jaune qui clapote sous le vent qu'explorent les exclamations amusées :

— De ce coup-ci, nous y sommes ! jette une voix où chantent les consonnes ensoleillées de l'île de Beauté.

C'est un beau garçon, au profil ondulé, un peu empâté, très serré dans son col brodé et sa belle tunique et qui ressemble exactement à un ténor avantageux que l'embonpoint menace.

— Attends un peu d'être sur le *La-Martinière*, lui répond l'accent jumeau d'un petit homme qui porte une moustache et une drôle de petite barbiche de jais.

Alors, ce sont toutes les plaisanteries que des militaires peuvent faire sur un « pays des singes » où la femme n'abonde pas, et, avec un prosaïsme aussi cru, sur les pires conséquences physiologiques du mal de mer.

J'ai avisé, parmi ce lot de jolis garçons à l'uniforme plus joli encore, deux ou trois gardiens au costume fatigué, taché, au teint brouillé par un climat malsain, et qui coiffent un képi sale, un képi étrange, « bahuté à la Saumur », visière cassée, coiffe ffoncée, à la mode pitoyable et périmée des mauvais adjudants d'autrefois. Et, surtout, le plus représentatif de l'espèce, le vrai type ressuscité de la chiourme classique. Il a le poil gris, la face tannée, le nez écrasé, la moustache rude et la nuque creusée d'un pli hostile. C'est lui que je veux connaître, et, selon ce mot usuel à notre profession et qui exprime si mal mon dessein, l'interviewer. Je suis curieux de sa voix, et plus encore de son sentiment.

J'ai déployé, pour entrer dans sa familiarité, mille ruses inutiles. Inutiles, parce qu'il est parti en conversation dès mon premier mot, avec une bonne volonté verbeuse, à l'inverse de ses jeunes compagnons, soucieux de la consigne qui leur inflige le silence à l'égard des civils qui pourraient bien être des familiers de forçats, compromettants et tentateurs. Je dis au vieux gardien :

— Ils ont l'air bien gentil, vos camarades.

Et c'est vrai. Je les imagine mal maniant la trique implacable qui dompte la chiourme.

Les petits bateaux viennent tour à tour accoster le *La-Martinière*, apportant leur triste cargaison. (K.)



Un groupe de forçats, en tenu de bagne, est massé à l'arrière de l'Express, le bateau qui les transporte sur le La-Martinière. (K.)

— Oui. Vous aussi ?

— Non. Je vais dire au revoir à deux copains.

Il a dit le mot assez haut et assez malicieusement peut-être pour écarter légèrement un groupe trop proche de gardiens.

— Voilà votre bateau, le *La-Martinière*.

D'un geste, je désigne le long bâtiment blanc que nous croisons au large, entre La Pallice et l'île de Ré, à ce gardien-chef au visage fermé que j'ai résolu d'approviser. De fait, j'obtiens un son :

— Ah ?

— Vous le connaissez déjà, sans doute ?

— Non.

— Mais vous y embarquez demain ?

— Oui.

— Je l'ai visité hier...

Et me voilà parti à le lui décrire. Un monsieur vêtu de noir, un peu replet, d'une correction soignée, écoute avec discrétion. Je ne me doutais pas, alors, de la qualité d'émotion qu'il me réservait... Pour l'heure, j'évoque le bateau clair profilé sur les lames où nous tanguons dans la pluie et le vent.

Le *La-Martinière* est un bâtiment de transport qu'on aménage environ tous les deux ans pour cet usage spécial. Il porte sur le pont un grand trou carré, dont le terrien que je suis a oublié tout de suite le nom marin révélé par un complaisant officier du bord. N'importe. Ce trou se prolonge profondément jusqu'à la cale. Les forçats sont dans l'entrepont, où des barreaux ont été boulonnés, des barreaux fraîchement repeints en blanc et dont la claire couleur s'efforce d'atténuer le caractère de ménagerie humaine. Le sol est cimenté. Dans chaque cage sont parqués vingt-cinq hommes. Ils vivront là, entassés autour

fût possible ce bouleversement de sa norme, cette frénésie si étrangère aux habitudes de la vie.

— Le « Continent »... disent les gens du pays, avec quelle fierté, quand ils étendent le bras du côté du lambeau de mer où apparaît à fleur d'eau la ligne grisâtre de la terre de France.

Et nous sourions. D'où vient cependant ce sentiment insulaire qui redouble l'étrangeté des heures rares que nous vivons ici ?

Tout se passe sur le quai du port, qui mesure bien 300 mètres de long, peuplé de maisons basses où se trouvent deux cafés et trois hôtels. Mais les hôtels et les cafés sont pleins aujourd'hui d'une faune inconne qui étouffe les pêcheurs du port. Bédrets et manteaux de cuir des journalistes et des opérateurs de cinéma, grouillement d'uniformes noir et azur, kaki des troupes noires, vareuses bleues étoilées des gardiens du pénitencier. Deux dames que leur ardeur multiplie, M^{me} Ayraud et M^{me} le D^r Chambon, sillonnent le quai, portant le large brassard de l'« Œuvre du relèvement moral des déportés à la Guyane ». Et puis, à chaque arrêt d'autobus ou de taxi, après chaque accostage de bateau ou de vedette à Sablonceaux, à l'autre bout de l'île, des arrivants nouveaux, qui s'effacent comme des ombres inquiètes.

Parfois, un homme serré dans un ciré bondit, une masse noire levée devant le visage.

C'est un opérateur dont la camera déclenche un doux tic-tac et qui, de son objectif, poursuit une forme fuyante.

Une femme en manteau beige a baissé la tête, mis son sac à main devant sa figure et s'est enfoncée dans une embrasure. Le

baisse la tête. Ce qui m'étreint, c'est l'allure de ces pauvres gens. Ils ne font pas front, comme ils pourraient, comme ils devraient, sans doute, à cette curiosité qui les traque. Ils la subissent sans colère, sans révolte, avec un accablement de vaincus, une humilité honteuse qui demande grâce. C'est cela qui a brisé mon élan, que l'arrogance n'eût pas arrêté.

Croyez-moi, dans la vie de mon métier, j'ai affronté d'autres résistances et poussé des portes mieux défendues. Devant cette détresse désespérée, j'ai esquissé un salut maladroit. Et je suis passé. Pardonnez-moi. Je ne vous apporte pas d'interview de M^{me} Davin.

Pourtant, une heure après, quelqu'un m'a dit :

— Je dîne avec eux ce soir, chez la personne qui les abrite.

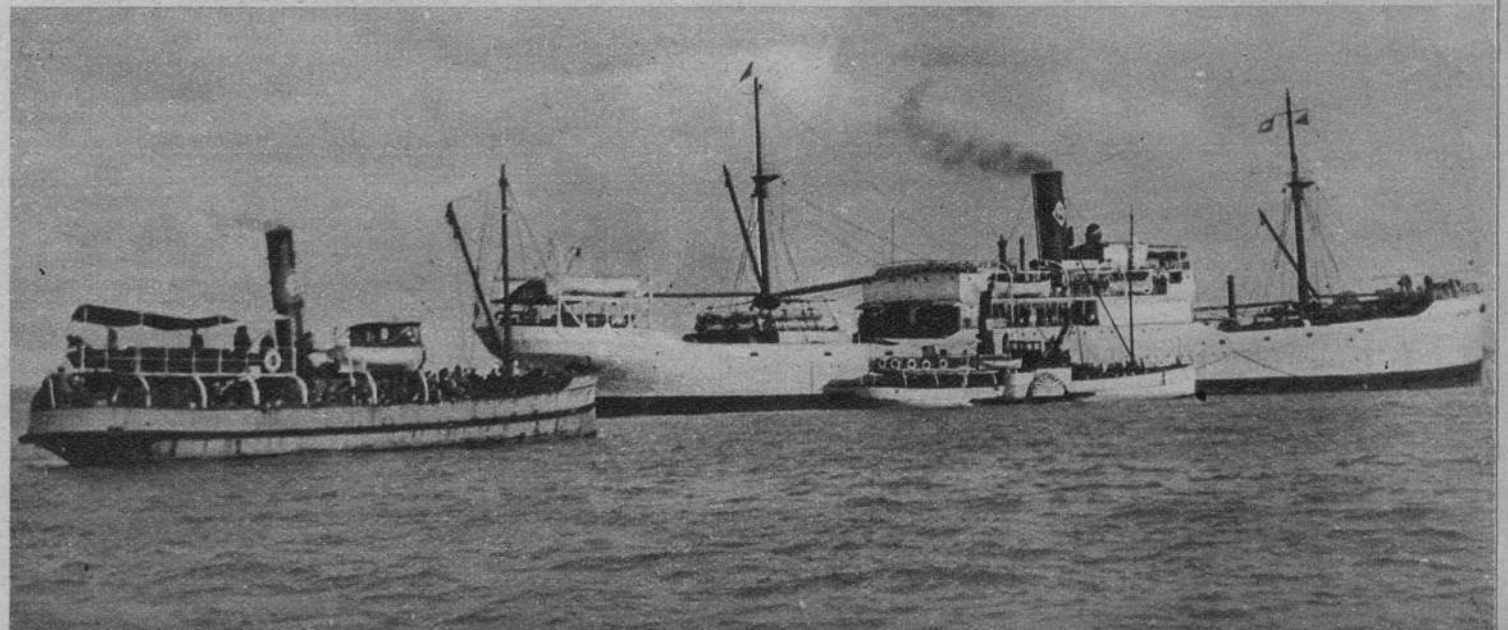
Alors, j'ai demandé :

— Est-ce que je ne pourrais pas venir, sous un prétexte ? Je ne dirais rien. J'écouterai. Et je ne répéterai que s'ils le permettent ce que j'aurais pu entendre ?

Le soir, on m'a dit :

— Si vous venez me voir quand je serai avec eux, vous serez reçu. Mais vous leur ferez de la peine. Et ils en ont tant déjà...

Ces mots-là étaient plus péremptoirs qu'un refus. Aussi, je ne m'approchais plus quand je les rencontrais derrière les huissons de la promenade de la Barquette, qui est si jolie et qui conduit au pénitencier, ou quand ils se penchaient sur le mur fortifié devant la mer, quand ils entraient dans cette petite maison basse, de l'autre côté du pont où ils ont loué une fenêtre, en face de l'embarquement, mais trop loin, je le crains, pour qu'ils puissent apercevoir de-



main le pitoyable enfant dont je frôlerai la bure infamante.

Pas d'interview, donc. Mais rassurez-vous. Je suis assez attaché à mon métier pour vous livrer quelque chose tout de même. C'est un secret. Je vous l'apporte parce que je sais l'innocuité de sa révélation.

M^{me} et M. Davin ont loué leur petit hôtel de Neuilly, vendu leur mobilier. Ils n'ont gardé, au fond de leur jardin, qu'un petit pavillon, celui-là où ils avaient abrité le pitoyable Guy et sa jeune femme, et où il a vécu, après le crime, ses dernières heures d'assassin traqué.

Ils partent, dans quelques jours, pour la Guyane, où M. Davin a monté et préparé une affaire de vente d'appareils de T. S. F. — Que cela puisse nous faire vivre, c'est assez, a dit M. Davin.

Ils seront là tout à côté du bague, tout à côté de lui.

M^{me} Davin, elle, avait dit : — Rien, personne, jamais, ne me séparera de mon petit.

Parents de bagnards.

On parle d'eux dans toute l'île. Surtout de leur fortune. De cette fortune, on en parle, selon le cas, avec respect ou avec envie, parfois avec haine :

— Le fils s'en tirera, parbleu ! Ils sont riches...

La vie offre des contrastes immédiats. Une bande de romanichelles traverse le quai. Ce sont quatre femmes, au teint de cuivre, aux prunelles de bruisse, aux oripeaux éclatants. Quinze gosses pressés autour d'elles s'accrochent à leurs flancs.

Je transcris ici simplement notre conversation, sous une pluie pénétrante et froide qui noie de sa tristesse naturelle la tristesse des êtres et dont le poète put dire que telles sont les larmes des choses.

— Alors, mesdames, vous avez quelqu'un là-bas ?

— Oui, monsieur, nous avons nos hommes.

C'est une des femmes qui m'a répondu, la plus jeune, je crois, encore qu'il soit difficile d'accorder un âge à ces filles d'une race étrange. Elle a un visage rond, profondément bistre, des cheveux aux reflets bleus, enroulés et luisants, un regard sombre où danse une lueur inquiète.

— N'avez pas peur... Si je pouvais vous être utile...

— Vous êtes un des messieurs qui écrivent dans les journaux ?

— Quels sont-ils, vos hommes ?

Elles parlent maintenant toutes à la fois. Les enfants m'observent de leurs yeux vifs.

— Nos hommes ? Cortès, condamné à perpétuité. Giménès, à quinze ans. Vargas et Dimitrie, à six ans.

— Qu'est-ce que c'est que votre affaire ?

— Une batterie, monsieur. Ça c'est passé à Bastia, il y a trois ans.

— Le mien, dit l'une, dont le visage régulier et mat s'entoure d'un voile jaune, le mien n'a plus que trois ans à faire. Ça ne vaut pas la peine qu'il risque la mort pour s'évader... N'est-ce pas, monsieur ?

Elles parlent toutes le français correctement, en dépit d'un inexprimable accent, comme elles parlent peut-être toutes les langues du monde, sans compter la leur, la plus mystérieuse.

— Vous voudriez revoir vos hommes avant qu'ils ne s'en aillent ?

— Oui. Nous restons ici pour ça. Nous les avons vus, hier, au parloir du Dépôt. Nous les avons fait photographier. Nous avons eu la permission...

Elles me montrent des photos de format carte postale, des gaillards secs et noirs aux cheveux en boucles.

— Ce sont leurs petits ?

— Oui, monsieur.

Et les quinze gosses hochent la tête, depuis celui qu'une femme porte sur ses bras, jusqu'à ce grand garçon de quatorze ans qui ouvre sur moi des yeux brillants d'intelligence.

— Vous venez de loin ?

— Moi, je viens de Biarritz. Elle, elle vient des Saintes-Maries. L'autre arrive de Barcelone.

La quatrième vient de plus loin, de je ne sais où.

— Comment êtes-vous venues jusqu'ici ?

— Sur les routes.

— A pied ?

— Quelquefois. Il y a aussi des amis qui nous ont emmenées avec eux quand ils remontaient.

Elles sont séparées de leurs hommes depuis trois ans. Après ces trois ans, elles ont traversé la France, comme elles auraient traversé le monde, à pied, traînant une smala de quinze mioches, pour une minute d'adieu.

Il y a là un sentiment plus beau, plus fort que l'amour, un attachement profond aux traditions d'une race, à la règle familiale de la tribu. Et peut-être quelque chose de plus simple que nous appelons le devoir.

Durant ces deux jours, je ne cessai pas de rencontrer partout leur troupe bigarrée, tournant avec une obstination farouche autour de la citadelle, dont elles approchent peu à peu par une prudence tenace, pour camper enfin au pied même de ces murs infranchissables qui enferment leurs hommes, pour être plus près d'eux, tout près. Et cependant si loin...

J'ai vu passer le monsieur vêtu de noir

rencontré sur le Coligny portant une petite valise plate, et que nous prenions pour un confrère de province. Il était déjà six heures du soir quand j'ai su la vérité.

— Je viens ici pour revoir mon frère.

— Il part demain ?

— Oui, monsieur.

— Bagnard ?

— Non. Relégué.

— Ah !

Je m'étonne un peu. Combien de bagnards issus de souche honorée et dont c'est le premier crime ! Le cas de Guy Davin n'est pas unique. Mais relégué...

Cela suppose une persistance dans la faute qui s'accorde moins avec la règle bourgeoise.

— Je suis le frère de Louis Marchioni.

Je me rappelle le nom. J'ai lu autrefois cette histoire. Quel roman ! D'abord, Louis Marchioni a commencé par être un héros de la guerre. Et puis, la paix l'a fait mal tourner. Des vols, de gros recels. Les trois condamnations qu'il faut pour la relégation. Mais il est gracié. Il est devenu sage.

— Je l'ai pris et gardé avec moi à Béziers. Il était sérieux. Il a fallu cette malheureuse affaire.

Voici la malheureuse affaire : Louis Marchioni a connu une jeunesse de dix-huit ans, éclatante de beauté. De là, des rivalités puissantes. La belle enfant avait un ami, un vieil ami, un riche ami. Sompieuse villa. Grosse auto et petit yacht. Elle avait tout cela. Et Louis Marchioni comme amant de cœur. Reçut-il d'elle les dix mille francs par mois que l'accusation lui reproche ? En tout cas, condamnation à six mois pour détournement de mineure. Et, cette fois, la définitive relégation.

— Monsieur, il est fou de cette femme...

Il ne pense qu'à elle. Il ne souffre que pour elle. Je lui ai apporté la photo de la petite, une lettre d'elle. J'ai pu le voir au parloir ce tantôt. Je lui ai fait remettre la photo. On m'a permis de lui lire la lettre. Il part, content.

Cette lettre, il me la tend. Six lignes d'une écriture fine, six lignes rapidement et négligemment griffonnées par pitié. Mais puisque ça le console...

Au café des Colannes, largement ouvert sur le port, une petite dame habillée de rouge, aux cheveux jaunes, boit son porto à petits coups gourmands. C'est au moment où elle se poudre le visage reflété dans sa glace à main que je l'aborde.

— Vous aussi, madame, vous voulez voir le départ des bagnards ?

— Je veux surtout en voir partir un...

— Si j'osais vous demander lequel ?

— Mouvaut.

Elle m'a dit cela d'un air crâne, presque avec fierté, en dressant sa petite tête mutine fraîchement poudrée sous son bibi écarlate. Mais je l'ai entraînée dans le fond du café.

— Asseyez-vous là. Vous voulez voir Mouvaut ? Vous le connaissez ?

Un rien d'hésitation. Un demi-sourire joliment peint.

— Mettez que je suis sa marraine.

Evidemment, il y a plus de malice que de désolation dans cette réponse et dans l'éclair des yeux bleus qui la souligne. Je connais mal cette aventure, assez bien toutefois pour apporter si je le voulais quelque condiment dans l'affaire Mouvaut. Je ne le veux pas.

La confiance que j'ai reçue d'une jeune femme confiante, qui ne m'a caché ni son nom ni son adresse, et à peine son secret, s'adresse-t-elle à l'ami complaisant ou au journaliste curieux ?

— Est-ce que je pourrai le voir demain ? m'a-t-elle demandé avec une supplication gentille.

— Avez-vous essayé de le voir au parloir du Dépôt ?

— Oui, mais je n'ai pas pu. Le directeur, M. Micaéli, m'a dit : « Ah ! c'est vous qui essayez de corrompre mes gardiens pour faire passer des paquets à Mouvaut ! »

C'est vrai. Le gardien intègre avait refusé l'offre et fait le rapport.



Le cortège des forçats, encadré de soldats sénégalais, se rend au quai d'embarquement. (K.)

— Je veux le voir à l'embarquement, répète-t-elle encore.

Ce serait l'occasion d'un autre reportage et qui ne serait pas le moins surprenant : la chasse aux fenêtres à louer. Il y a sur le port, face à l'embarcadere, des maisons à double issue, où l'on accède par de petites venelles tortueuses. Mais nul ne se soucie d'accueillir cette petite dame trop voyante.

Pris par ma promesse inconsidérée, je lui ai trouvé tout de même une place sur une terrasse, au-dessus du passage du convoi. Je devais bien récompenser sa confiance.

J'ai pu voir aussi une vieille maman, cachée au fond d'une petite chambre, dans une rue qui monte vers l'église. C'est la mère d'un assassin sans gloire, un égoïste affreux qui ouvrirait des ventres à grands coups de couteau.

La vieille maman m'a dit :

— Il a dû être provoqué par ces gens-là, Ou bien on l'aura fait boire... Il était si doux, si gentil...

Elle ajoute :

— Tenez, je vais vous le montrer.

Et elle me tend une photo jaunée où je distingue un petit garçon en costume marin qui joue avec un cheval de bois.

Les bagnards au dépôt de Saint-Martin-de-Ré.

Au bout de l'allée de tamaris s'ouvre le portail sculpté de la Citadelle. Il découvre une grande cour close de hauts murs. A droite, les bureaux de la Direction. Au fond, à gauche, une double porte de fer. C'est le Dépôt où les forçats attendent le départ.

— C'est un grand jour, me dit M. Micaéli, le directeur du pénitencier.

— Un grand jour de travail pour vous, monsieur le Directeur.

M. Micaéli sourit. Ce n'est pas cela qu'il a voulu dire. Pour lui, des hommes partent demain vers l'expiation. C'est une heure grave. Et M. Micaéli prononce ces paroles humaines.

— Certains de ceux qui partent pourraient, devraient être sauvés...

Il m'expose la théorie de doublage, le jeu des grâces, le projet de séparer les amendables et les incorrigibles, les bons des mauvais, s'il est permis de dire ici : les bons.

Ceux qui croient qu'un directeur de prison n'est qu'un chef de gardiens devraient écouter ce philosophe dans son fle.

— J'ai fait toute ma carrière, de bas en haut, ec les détenus. Je les connais. Je les connais bien.

Il ne dit pas, il ne peut pas dire : je les aime. Et pourtant...

— Quand ma question se fait trop indiscrète et mon exigence trop grande, M. le directeur Micaéli sourit. Il sait bien que je saurai quand même...

Je voulais vous dire — et je peux vous le dire — quelle a été l'attitude de ces bagnards que les voitures cellulaires ont amenés de Fontevault, et dont le stock infernal remplit ce criminel entrepôt.

M. Micaéli m'avait dit :

— Tout s'est bien passé. Ils ont été très sages.

— Il n'y a pas eu de « prétoire », ou si peu que ça ne vaut pas la peine d'en parler, me confie un gardien d'abord réticent, effaré de son imprudence, mais bientôt rassuré. Ce brave homme, au demeurant, ne trahit pas une ordonnance administrative. Rien ne l'empêche de me dire ce que je répète.

— Rarement un convoi en partance n'a été aussi discipliné. Pas une forte tête.

Et je demande, pensant à la dame en rouge :

— Mouvaut.

— Mouvaut ? Un excellent détenu.

Un très bon esprit. Et pas un voyou, vous savez... Il y a des voyous qui se tiennent bien. Lui, c'est autre chose. On a été dur pour ce garçon-là. Ce n'est pas un homme qui voulait tuer. Il a serré Brunet qui lui avait pris sa femme, pour le faire avouer, pour connaître l'adresse. Il a été surpris de le voir mort. Après, il ne savait plus comment se débarrasser du cadavre. Mouvaut, ici, c'est un homme qui ne ressemble pas aux autres.

— Et Guy Davin ?

Le garde fait la moue :

— Il s'est bien tenu, si on veut. Seulement, il a toujours un air de se f... du monde. C'est un drôle de genre qu'il a comme ça.

— Et le docteur Laget ?

— Oh ! celui-là, un pauvre bougre. On ne s'est même pas aperçu de sa présence. Sauf quand les médecins sont venus pour la visite. Il essayait de ne pas se montrer.

— Pourquoi ?

— Allez lui demander. Pour moi, il avait honte devant des confrères.

Je demande encore :

— Les frères Boyer ?

Ce sont ces deux tueurs de vieilles gens, tous deux condamnés à mort, dont le premier fut gracié et dont l'autre allait être exécuté la nuit même qui suivit l'assassinat de M. Doumer. Alors, il fut également épargné. Les deux frères s'étaient bassement injuriés pendant les débats, s'accusant chacun pour sauver leur tête.

— Ici, on les avait isolés l'un de l'autre. Mais il paraît qu'ils se sont réconciliés.

— Et René Belbenoit ? Matricule 46 635 ?

René Belbenoit est un forçat évadé dont le grand talent de mon ami Pierre Desclaux a évoqué ici la poignante histoire. Malgré les efforts de ses défenseurs et bien que le président de la République



L'abbé Picaut, aumônier de la prison de Saint-Martin-de-Ré, s'entretient avec notre collaborateur Maurice Coriem (à droite). (K.)



Dans les rues de Saint-Martin-de-Ré, le lamentable défilé... (H. M.)

en personne se soit intéressé à lui, Belbenoit retourne au bagne.

Enterrement de détenu.

Le 27 septembre, un des détenus qui devait être déporté est décédé au Dépôt. C'est le cinquième depuis deux semaines. L'enterrement a été fixé au 28 septembre. L'abbé Picaut, curé de Saint-Martin, avait demandé qu'il eût lieu à 15 heures. Impossible. C'était le moment de l'équipement, de la distribution des effets neufs. Le défunt s'en est allé, à 8 heures du matin, tout seul, dans un corbillard disloqué, sous la pluie.

C'est lui qui est parti le premier, un jour avant les autres.

René Belbenoit au Dépôt.

Dans la cour du pénitencier, c'est la promenade. Tous les hommes y passent par petits paquets et tournent à leur tour sur la piste. René Belbenoit est là. Il apparaît de loin, comme un homme de taille moyenne. Il va, penché en avant, enfoncé, semble-t-il, dans sa méditation. Elle lui offre plus d'espérance sans doute que de désolation.

— C'est un gars qui ne pourra pas là-bas, me dit le gardien.

C'est aussi l'un des « copains » à qui Francis Carco a été porter son adieu.

Le bal des veuves.

Le tambour de ville s'est arrêté devant la terrasse du café Saint-Hubert où je prends l'apéritif avec Jean Marchioni, frère de Louis Marchioni, relégué. Un roulement de caisse. Puis : « Ce soir, à 9 heures, il y aura bal à la salle Juillet. » Le tambour s'en va plus loin répéter son antienne. Sur le seuil du café, une femme du pays pousse un soupir et hausse les épaules.

Le bal Juillet, à Saint-Martin-de-Ré, la veille du départ des bagnards, est une tradition du pays, une tradition assez étonnante. Elle porte ici un nom sarcastique : le bal des « veuves ». Drôle de veuves qui restent en puissance d'hommes, sinon de maris. Le mâle part à la Guyane. Les « veuves » restent fidèles à sa mémoire. Elles l'attendent. Elles l'assistent, selon l'expression et la loi du milieu.

Alors, elles viennent au bal, dans le dessein d'y rencontrer le « gaffe », un de ces « gaffes » qui partent en Guyane et peuvent être le truchement de la tendresse et de la générosité des « veuves ».

Au bal Juillet, il n'y a pas un seul gardien du pénitencier jamais. Durant ces deux jours, je n'ai pas vu deux gardes, l'un du Dépôt, l'autre du bagne, converser ensemble, s'asseoir à la même table. Ceux-là s'expriment sur ceux-ci en des termes que je veux m'abstenir de reprendre, mais dont je puis dire qu'ils ne diffèrent pas de ceux par quoi les bagnards leur refusent aussi leur considération.

Les gardiens de l'île se séparent des gardes guyanaises par une épaisseur de mépris. Je n'apprécie pas. J'ai constaté. Je dis ce que je sais. C'est tout.

Le bal Juillet s'ouvre dans une salle basse et enfumée où s'écaille la peinture crasseuse des murs. Un orchestre de quatre hommes en manches de chemise geint sur une estrade de bois. Quelques couples tournent : curieux, gardiens et Rhétois. Les « veuves », cette année, sont rares. Les hommes sont « faits » depuis plus de deux ans. C'est un délai qui dépasse la constance ordinaire des femmes.

Cependant, on sent planer sur ce lieu et dans toute la petite ville on ne sait quelles convoitises. On sent se tramer des complots cachés. On ne parle à voix basse que de « plans », de desseins de fuite, de combines d'évasions.

C'est une atmosphère étrange, une étreinte d'énigme dont l'écrivain Georges Simenon qui vient d'arriver dans son vapour respire le roman puissant et secret. Et, bien que l'imagination de Georges Simenon ait réponse à tout, il hoche une tête indécise quand je lui demande, au milieu de ce bal qu'il anime :

— Enfin, quoi, mon vieux ? Qu'est-ce qui se passe ici ?

L'embarquement.

Le matin du 29 septembre, les gendarmes et les troupes noires ont débarqué sur le port, scène unique où se jouent depuis hier tous les actes de la pièce et dont le dernier tableau, l'embarquement, aura lieu à 13 h. 30 exactement.

Les gardes guyanais sont alignés au rapport sur le quai, publiquement, et reçoivent de leur chef à triple galon les remontrances réglementaires.

Au pénitencier, les bagnards sont encore assemblés à la chapelle, qui est aussi le réfectoire. C'est une haute salle blanche à la chaux, où l'on ne distingue qu'à peine un petit autel, dans le fond. Là ont lieu indifféremment les cérémonies de tous les cultes, alternant avec l'engloutissement des gamelles.

Les bancs et les rebords qui servent, selon le cas, de table ou de prie-Dieu, sont larges d'une main. Usés par les coudes et les fesses de générations de bagnards, ils sont creusés, entaillés, découpés, mais d'une propreté minutieuse, exceptionnelle, totale, inconnue, d'une propreté si terrible qu'elle est déjà le signe du châtement.

Depuis qu'ils sont assemblés là, les bagnards reçoivent 125 grammes de viande par jour et un quart de vin par repas, avec dispense de travail. C'est la préparation aux fatigues de la traversée.

Ils tuent le temps en écoutant la lecture en commun : *Famille sans nom* de Jules Verne et *Deux siècles d'histoire* par Alexandre Dumas, que leur lit un compagnon, ancien comptable, à qui ses mauvais chiffres n'ont pas fait oublier les belles lettres.

« Le 6 avril, le duc de Chartres arrivait à Mons... »

Mais c'est un gardien galonné qui arrive. Tous, instantanément, sont debout, la main au calot.

— Repos.

« Le 6 avril, le duc de Chartres arrivait à Mons... »

Le rassemblement. Dans la cour, les hommes sont en colonne par quatre. A leurs pieds, le sac individuel et matriculé, en toile bise. En sautoir, ils portent la couverture roulée. Tous sont vêtus et chaussés de neuf.

La souquenille du bagnard n'est pas du tout de la couleur qu'on croit et que les conteurs prétendent grise ou brune. C'est une grosse étoffe de laine marron avec de fines rayures rouges. Les souliers, rigoureusement cirés, sont solides, à fortes semelles. La couverture en sautoir est à bandes vertes. Les 235 forçats sont coiffés d'un bonnet tricoté, à quoi leur fantaisie personnelle donne un cachet divers d'originalité. Jusqu'où la coquetterie peut-elle se fourrer ?

Les 438 relégués sont coiffés de chapeaux de feutre sombres aux larges bords, symbole de leur liberté théorique.

L'abbé Picaut les bénit, la main levée. Puis, aussitôt, un commandement :

— Chargez les armes !

Les gendarmes mettent dans l'auge les cartouches réglementaires, avec un grand bruit de culasses remuées.

— Baïonnette au canon. L'arme sur l'épaule... droite !

La colonne est face au portail ouvert. Le préfet s'est placé en tête du convoi, à côté du délégué du ministère de l'Intérieur.

— En avant !...

Alors, la colonne s'ébranle lentement. Elle va, balançant les épaules, à un pas de procession, un pas de marche funèbre. La présence même du prêtre confère à cette troupe sans nom on ne sait quelle apparence d'exécution capitale.

Dans un piétinement sourd, ils avancent. Ils passent sous l'arche de pierre. Ils ont franchi la dernière porte de France.

Les voilà dans l'allée des tamariniers. Ils s'engagent dans la promenade verdoyante de Barbette, au long des fortifications de Vauban. Par delà les parapets

Maurice Coriem écoute les doléances des femmes des romanichels condamnés. (H. M.)

de pierre, l'Océan pâle étale sa féerie éternelle. Un premier rayon de soleil tombe sur le cortège muet et allume une étincelle à la pointe des baïonnettes.

Du port, dont le quai est barré à chaque bout, on les attend. La foule est maintenue au delà de l'embarcadère. Nous ne sommes pas plus de vingt privilégiés munis de coupe-files du ministère de l'Intérieur. Mais toutes les fenêtres du quai débordent de têtes penchées. Un grand silence. Et c'est le martèlement du troupeau.

Tout de suite, j'ai reconnu Mouvault. Il n'est pas, cependant, dans le premier rang. Mais il le dépasse par sa taille. Mouvault marche très droit, redressé dans sa souquenille, le sac léger à son épaule. Il est beau. Son visage régulier est triste. Il reste impassible. Je le vois de face d'abord, s'approcher droit devant moi. Puis sa colonne fait un changement de direction pour se placer dans l'axe de l'embarcadère où l'*Express*, bateau de transport, appareille pour conduire les bagnards à *La-Martinière*, mouillé à quelques centaines de mètres au large.

Alors j'aperçois le profil de Mouvault, un profil de médaille, nettement découpé sur l'horizon de maisons basses, à l'autre rive du quai.

Un grand cri, là-bas, près de la Barbette :

— Au revoir, Mouvault !

Lui, impénétrable et hautain, est descendu dans le bateau.

— Guy Davin ! Guy Davin !...

Les assistants, les gendarmes répètent son nom.

Je suis à un mètre de lui. Il est deuxième d'un rang dont le premier me frôle, juste au moment de l'arrêt de son groupe. Je vois un nez fureteur, un peu long, très blanc, une petite face de gigolo, des yeux clairs qui regardent en tous sens. Guy Davin rigole. Je dis bien. Il ne rit pas. Il rigole.

Il porte avec aisance son sac de toile. Son bonnet est mis de côté sur l'oreille droite. Son regard se promène narquois sur nous et son ricanant sourire n'est pas dédié à cette petite fenêtre, où, de l'autre côté du port, une maman douloureuse agite un mouchoir blanc.

Le docteur Laget... C'est un petit homme au nez fort qu'il a chaussé de lunettes noires. Son crâne se dénuode sous un bonnet trop court. Il tient sous le bras, maladroitement, son sac où je lis ses initiales : P. L. et son numéro matricule : 6055. Je suis si près de lui que nos regards sont l'un dans l'autre. Et je détourne le mien parce que je le vois qui baisse les yeux, tandis qu'il manie machinalement la courroie de sa couverture. Comme son nom est prononcé par quelqu'un près de lui, il prend son sac, l'élève à son épaule gauche afin de masquer sa figure, une pauvre figure laide et vieillie. Et, courbé sous sa charge et son malheur, le docteur Laget, ancien notable de sa ville, décoré de la Légion d'honneur, le D^r Laget, matricule 6055, enfin, descend dans le bateau, mêlé au flot brun de ses terribles compagnons. Telles sont les vedettes du crime.

J'ai voulu es voir, pour pouvoir vous les montrer.

Mais toute ma curiosité s'en va vers ces êtres anonymes dont je ne sais rien, dont je regarde avidement les masques inconnus. Qui sont-ils ? Qu'ont-ils fait ? Quel est ce vieux mal rasé, dont un poil blanc couvre, comme un chaume, un visage d'homme de la terre ? Et ce petit homme à lunettes ? Et celui-ci, tout chauve au grand nez pointu ?

Voici un Annamite, plus hermétique encore que tous les autres. Rêvait-il à ce

destin, à ces compagnons, à cette souquenille, sous son soleil d'Orient et les toits en pagode de son pays perdu ?

Presque tous montrent ou affectent cette indifférence qui cache souvent un grand bouleversement intérieur. D'autres rient. L'un, à peine installé, attaque à pleines dents sa boule de pain et un saucisson sec.

Un bagnard s'est tourné vers les fenêtres d'une usine abandonnée. Un homme élégant est là. Le forçat dit, d'une voix étouffée :

— Ma femme...

Et il envoie un baiser. Un « cri » étranglé lui répond :

— Au revoir, monsieur Bernard !

C'est un bagnard qui dit adieu à son gardien, en agitant la main.

Ainsi, cet homme ne veut pas s'en aller tout seul, abandonné, sans un salut. Et comme il ne connaît que son garde...

Avant de s'engager dans l'*Express*, un autre, encore, trace du talon une croix, qui reste marquée sur le sol et qui signifie l'adieu définitif à la terre de sa patrie.

A la fin du convoi, un vieux s'avance qui boîte. En passant devant l'abbé Picaut, il ôte son bonnet et fait un grand signe de croix.

J'entends des rires. Je veux le dire, parce qu'il faut être juste avec tout le monde : les misérables qui ont ri ne sont pas parmi les bagnards.

Et puis, je cours vers ceux de la relègue, qui, à trente mètres de là, embarquent sur le *Pierre-Labordère* et le *Coligny*. Déjà les bateaux sont pleins. Quels hommes ! Quels visages ! Un chargement de démons... Et leur gouaille monte vers nous :

— Fini, le pénitencier ! Fini...

Ils promettent ou ils menacent :

— On reviendra...

— Au revoir, Louis !

Le cri est parti d'une fenêtre, juste en face de l'embarcadère. Un autre cri répond du bateau :

— Au revoir, Jean !

Jean Marchioni, à la fenêtre, pleure doucement.

Au revoir.

L'*Express*, bateau des forçats, a quitté le bord. Il s'éloigne au long du chenal. A la proue, quatre hommes, secs et noirs, ont un sourire qui découvre les dents cruelles : les quatre gitans...

Là-bas, au premier rang du barrage, les quatre romanichelles et leurs quinze petits jettent des appels rauques, dans une langue inconnue. Les quatre hommes de cuivre tournent leurs regards de fauve vers leurs femelles et leurs petits.

Les bagnards s'en vont. Les bagnards s'en vont au bagne.

Parbleu ! Je sais bien que ce sont des bandits. Je sais bien que si leurs victimes étaient étalées là sur les pierres du port, elles feraient un tas de cadavres, presque aussi gros que leur groupe effroyable. Ces hommes sont ce qu'ils sont.

Mais quand on les a vus partir...

Quel est donc ce sentiment étouffant, cette inexplicable pitié ? J'ai vu de rudes hommes soudain silencieux et pâles. Il y a des pleurs dans tous les yeux de femmes.

Quelle démence a pénétré nos cœurs humains ?

Tout à l'heure, aux forçats agitant leurs bonnets, je n'ai pas répondu par le silence, ou même par un nécessaire adieu.

Comment me suis-je surpris à murmurer, tandis que s'éloignait l'horreur de cette cargaison maudite :

— Au revoir !... Au revoir !...

MAURICE CORIEM.



La Tuerie



Garches (Seine-et-Oise), dans sa somptueuse villa, un avoué parisien a tué sa femme, sa fille et son fils, à coups de revolver, et s'est suicidé ensuite. La maison où s'est déroulé le drame. (K.)

SILENCIEUX, les deux hommes se dirigèrent vers la porte.

Sur le seuil, enfin, l'un d'eux parla :
— Alors, docteur, qu'en pensez-vous ?
Le praticien ne répondit pas tout de suite. Il regarda longuement son interlocuteur, comme s'il hésitait ; puis il se décida :

— Je ne dois rien vous cacher, n'est-ce pas, puisque vous êtes le père. Eh bien, l'état de la jeune fille ne laisse pas d'être fort inquiétant. Je comptais beaucoup sur ce séjour dans les Pyrénées, en pleine montagne, pour enrayer le mal. Hélas ! aucune amélioration ne s'est produite et je ne sais pas maintenant si nous pourrions un jour...

Il s'arrêta brusquement. Mais son interlocuteur suppliait :
— Dites-moi tout, docteur, je vous en prie, ne me cachez rien !
— Je ne sais pas si nous pourrions un jour la sauver.

Les yeux du père se fermèrent un instant, comme pour fuir la vision de l'horrible éventualité, et sa main se crispa sur le bouton de la porte. Il se reprit cependant :

— Et mon fils ? demanda-t-il alors.
— Le jeune homme est moins gravement atteint et on peut espérer. Seulement il lui faut abandonner ses études. Aucun surmenage, du repos, rien que du repos et le grand air. Vous avez, à ce sujet, parfaitement bien fait de louer cette villa ; la vie de Paris est trop déprimante.

« Alors, c'est entendu. Pas de fatigues pour votre fils si vous ne voulez pas le voir bientôt obligé, comme sa sœur, de garder le lit. Au revoir, monsieur Blavot.

M. Blavot eut à peine la force de répondre :

— Au revoir, docteur.
Il restait là, immobile, comme hébété, les yeux hagards, incapable de faire un geste.

Mais une voix derrière le fit brusquement sursauter.

— Que fais-tu là, Henri ? Le docteur est reparti ? Qu'a-t-il dit ?

M. Henri Blavot se força à sourire en se retournant vers sa femme qui venait de le questionner :

— Le docteur, dit-il, déclare que cela va beaucoup mieux. Jacqueline pourra bientôt se lever.

— Oh ! tant mieux, s'écria la compagne de sa vie, je commençais à me sentir si inquiète !

Une grande joie illumina son visage et son mari comprit que jamais il n'aurait le courage de lui dire la vérité.

M. Henri Blavot était avoué à Paris depuis 1905, année au cours de laquelle il avait prêté serment et succédé à M. Mesnier, 6 bis, rue Lavoisier. Son étude n'avait pas tardé à devenir une des plus florissantes de la capitale et ses affaires étaient prospères.

Chevalier de la Légion d'honneur, M. Henri Blavot était, depuis 1930, membre de la Chambre du Conseil et avait l'estime de tous ses collègues, parmi lesquels il jouissait d'une grande influence.

Sa vie privée était un modèle. Agé maintenant de soixante-trois ans, il vivait dans son appartement situé au n° 59 de l'avenue Victor-Emmanuel-III, en compagnie de sa

femme, de neuf ans plus jeune que lui, de son fils Jean, vingt-cinq ans, étudiant en droit, et de sa fille Jacqueline, vingt-trois ans. Un chauffeur, une infirmière, une cuisinière et une femme de chambre les servaient.

Le bonheur, dans cette famille unie, eût été parfait sans la mauvaise santé des enfants ; tous deux souffraient en effet d'une grave affection pulmonaire, et la jeune fille, plus gravement touchée, devait vivre constamment allongée. Les efforts désespérés des plus célèbres spécialistes, les traitements les plus divers n'avaient pu avoir raison du mal.

Lentement, mais sûrement, la santé de Jacqueline Blavot fléchissait...

Son père avait loué au mois de mai à Garches une villa, sise 14, allée de la Marche, espérant que peut-être le calme et l'atmosphère de la campagne accompliraient le miracle tant désiré.

Malheureusement, comme le médecin l'avait dit, aucun mieux ne s'était manifesté, et lorsque M. Henri Blavot vint pour la dernière fois à son étude, 6 bis, rue Lavoisier, jeudi dernier, il semblait plus abattu que de coutume. Son personnel avait pourtant l'habitude de le voir soucieux, mais jamais il n'était apparu aussi bouleversé.

— Le patron a l'air d'avoir du chagrin, dirent entre elles les dactylos.

— Oui, il paraît que ses enfants sont malades. C'est le caissier qui l'a raconté.

Cependant l'avoué ne restait que très peu de temps dans son bureau. Ayant mandé son principal clerc, il lui disait :

— Je me sens fatigué, très fatigué ; il est préférable que j'aille me reposer à Garches. Je passerai vraisemblablement demain après-midi.

Il ne revint pas, le lendemain, rue Lavoisier. Par contre, il se rendit rue Victor-Emmanuel-III, à son domicile. Ses traits étaient tirés, sa voix mal assurée :

— Tenez, dit-il à la concierge, je vais vous laisser les clefs de mon appartement. Lorsque les plombiers viendront arranger la cuisine, vous leur ouvrirez.

La brave femme se montra fort étonnée de cette proposition :

— Vous oubliez, monsieur, que les ouvriers ne doivent pas venir avant la fin d'octobre. Que voulez-vous que je fasse des clefs pendant tout ce temps ?

Comme à regret, M. Blavot remit le trousseau dans sa poche.

— A bientôt, dit-il en s'en allant.

Pourtant, il savait bien que ni la concierge, ni personne de la maison ne le reverraient vivant.

Son sinistre projet était déjà nettement arrêté.

Le drame approchait.

La matinée de samedi commence normalement.

Comme à l'accoutumée, la femme de chambre, M^{lle} Marcelle Mignet, vient dans la chambre de son maître apporter le petit déjeuner, puis elle passe dans la pièce contiguë, occupée par M^{me} Blavot. Cette dernière est encore couchée.

— Marcelle, ordonne-t-elle, dites à la cuisinière de venir me voir. Je me sens un

peu souffrante ce matin et je ne l'accompagnerai pas au marché ; je veux donc lui donner mes instructions.

Quelques instants plus tard, la cuisinière, M^{me} Marie Delort, est près du lit de sa maîtresse et copie le menu que lui dicte cette dernière.

Une porte s'ouvre et l'avoué paraît, sortant de la chambre de sa fille. Il se penche sur sa femme et l'embrasse au front.

— Tu as mauvaise mine, mon ami, remarque M^{me} Blavot ; tu te surmènes trop.

— Bah ! ce n'est rien. J'ai très peu dormi cette nuit, mais une petite promenade au grand air me remettra certainement ; j'y vais de ce pas. Et toi, comment vas-tu ?

— Un peu fatiguée aussi. Je ne me lève-rais que plus tard.

— Alors à tout à l'heure.

M. Blavot s'en va.

La matinée, je l'ai dit, commence normalement. Cette bonne qui apporte les petits déjeuners, cette maîtresse de maison qui compose le menu, ce père qui embrasse ses enfants et sa femme, tout cela n'est-il point profondément paisible et rassurant ?

Un réconfortant tableau familial, n'est-ce pas.

Pourtant...
Pourtant la mort est là, cachée dans l'ombre, la mort qui tout à l'heure, par quatre fois, s'abattra sur la villa tranquille, la mort qui rôde !

L'effroyable tragédie va se dérouler en quelques minutes.

Brusquement, c'est la terreur, la grande terreur.

M^{me} Marie Delort vient de regagner sa cuisine lorsque, dans l'escalier, une détonation retentit, suivie aussitôt d'un hurlement inhumain. Puis des cris qui vont en décroissant :

— Papa, papa, tu m'as tué, papa, tu m'as tué, papa...

Courageusement, la cuisinière se précipite, suivie du chauffeur Eugène Auger, qui lui aussi a entendu le coup de revolver.

Sur le palier du premier étage, le corps de Jean Blavot est étendu, face contre terre, les bras en croix. Il a été frappé d'une balle dans le dos alors qu'il descendait, en manches de chemise, de sa chambre, située au deuxième. Il est mort.

Les deux domestiques enjambent son cadavre et avancent dans le couloir. M. Henri Blavot est là, un revolver à la main. Il les voit mais semble peu s'en préoccuper. Ayant poussé une porte, il pénètre dans la chambre de sa fille, et, sans mot dire, lui tire une balle en pleine poitrine. Puis il se retourne, menaçant, vers le chauffeur qui veut l'empoigner et lui dit :

— Cela ne vous regarde pas. Allez-vous-en !

Effrayé, l'homme bat en retraite, redescend, quitte la villa et s'en va en courant prévenir la police.

Mais la tuerie n'est pas terminée.

L'infirmière, M^{lle} Krauss, en entendant les deux détonations, est accourue. Elle a vu, par la porte ouverte, le corps ensanglanté de la jeune fille et, sur le palier, celui de son frère. Elle a compris et courageusement s'est jetée sur M. Blavot.

Une lutte s'engage, désespérée, et c'est la femme qui a le dessus. Elle réussit à désarmer le forcené et se sauve dans la pièce voisine pour se cacher.

A ce moment, un cri de triomphe, sinistre, implacable, se fait entendre. C'est l'avoué qui, ayant sorti un second revolver de sa

poche, court vers sa femme penchée sur le cadavre de son fils. M^{lle} Krauss revient sur ses pas ; mais c'est trop tard.

Un claquement sec !...
M. Henri Blavot vient de tirer sur son épouse.

La pauvre femme regarde son meurtrier avec une immense surprise :

— Mais tu es fou, Henri, tu es fou, gémit-elle.

Puis elle se dirige vers sa chambre, laissant derrière elle une traînée de sang. Elle a encore la force d'ouvrir une fenêtre et de crier.

— Au secours ! Un médecin, vite, allez chercher un médecin !

C'est la fin. Elle chancelle et tombe à la renverse sur son lit, morte.

Par la fenêtre, la cuisinière qui a assisté, impuissante, à la terrible scène voit la femme de ménage quitter les communs et se diriger vers la maison.

— Ne montez pas, lui crie-t-elle, sauvez-vous. Monsieur est devenu fou et il tue tout le monde !

C'est inutile. Il n'y a plus de danger. Une quatrième détonation retentit, dans la chambre de l'avoué. Celui-ci, retournant son arme contre lui-même, s'est fait sauter la cervelle.

Lorsque le docteur Fontaine, les gendarmes de Saint-Cloud et les agents de police de Garches arrivèrent, le rideau s'était baissé sur le dernier acte du drame.

Les trois victimes étaient mortes. Dans la chambre de M. Blavot, hermétiquement close, on ne percevait aucun bruit. Aux appels et aux coups, pas de réponse. On enfonça la porte et on trouva le meurtrier, allongé sur le sol, le crâne fracassé, dans une mare de sang. La balle, entrée par le côté droit, avait traversé la boîte crânienne et était ressortie par la tempe droite.

Quatre projectiles seulement, quatre cadavres !

— Quelle horrible fatalité ! me faisait remarquer à ce sujet un des proches de l'avoué.

« Car vous pensez bien, ajoutait-il, que M. Blavot ne s'était pas entraîné spécialement à tirer au revolver. Il n'aurait pu que blesser sa femme et ses enfants. Non, on dirait que le destin devait s'accomplir jusqu'au bout : ce que voulait le malheureux s'est réalisé.

« Car, voyez-vous, il ne s'agit pas ici d'un banal drame passionnel. Nous sommes loin de Guibal ! M. Blavot était harcelé par la hantise de la maladie qui rongerait ses enfants. Sa femme, elle aussi, était dans un état de santé précaire.

« Cette idée l'a désespéré, miné, lui qui ne vivait que pour eux, et il a préféré une mort en commun.

« Car c'était — cela peut vous paraître paradoxal, mais c'est l'absolue vérité — c'était le meilleur des époux et des pères.

C'est vrai. Aucun doute ne peut être conservé à ce sujet : M. Henri Blavot a tué parce qu'il voyait ses enfants perdus.

Mais a-t-il agi de sang-froid, dans une crise de désespoir, ou bien plutôt n'avait-elle pas raison, la cuisinière qui criait par la fenêtre, pendant que le « patron » accomplissait son œuvre destructrice :

— Monsieur est devenu fou ! Monsieur est devenu fou !

Qu'importe...
L'action judiciaire est éteinte et les quatre corps reposeront côte à côte dans leur dernière demeure.

GÉO GUASCO.

Le braconnier est arrêté



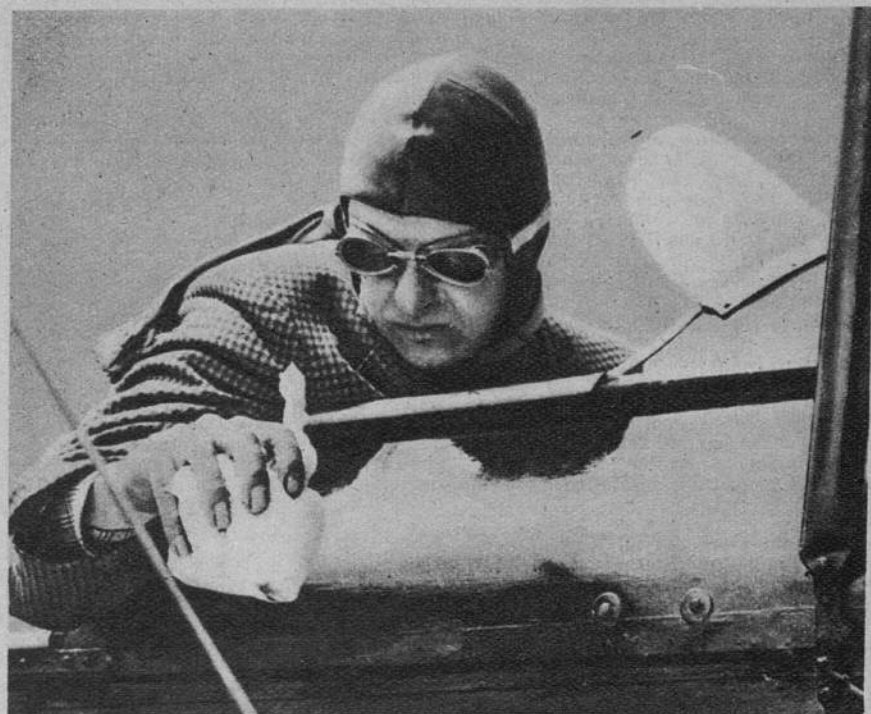
On vient d'arrêter à Joinville Eugène-Alfred Biard, braconnier, qui avait, le 23 juillet dernier, frappé mortellement le fruitier Joseph Pestier, d'Alfortville. (N. Y. T.)

Le procès de Leipzig



Le reporter hollandais Luger qui dépose ci-dessus devant la cour est le seul qui ait été autorisé d'avoir Van der Lubbe, l'accusé, dans sa cellule. (N. Y. T.)

La poursuite aux "sacs de farine"

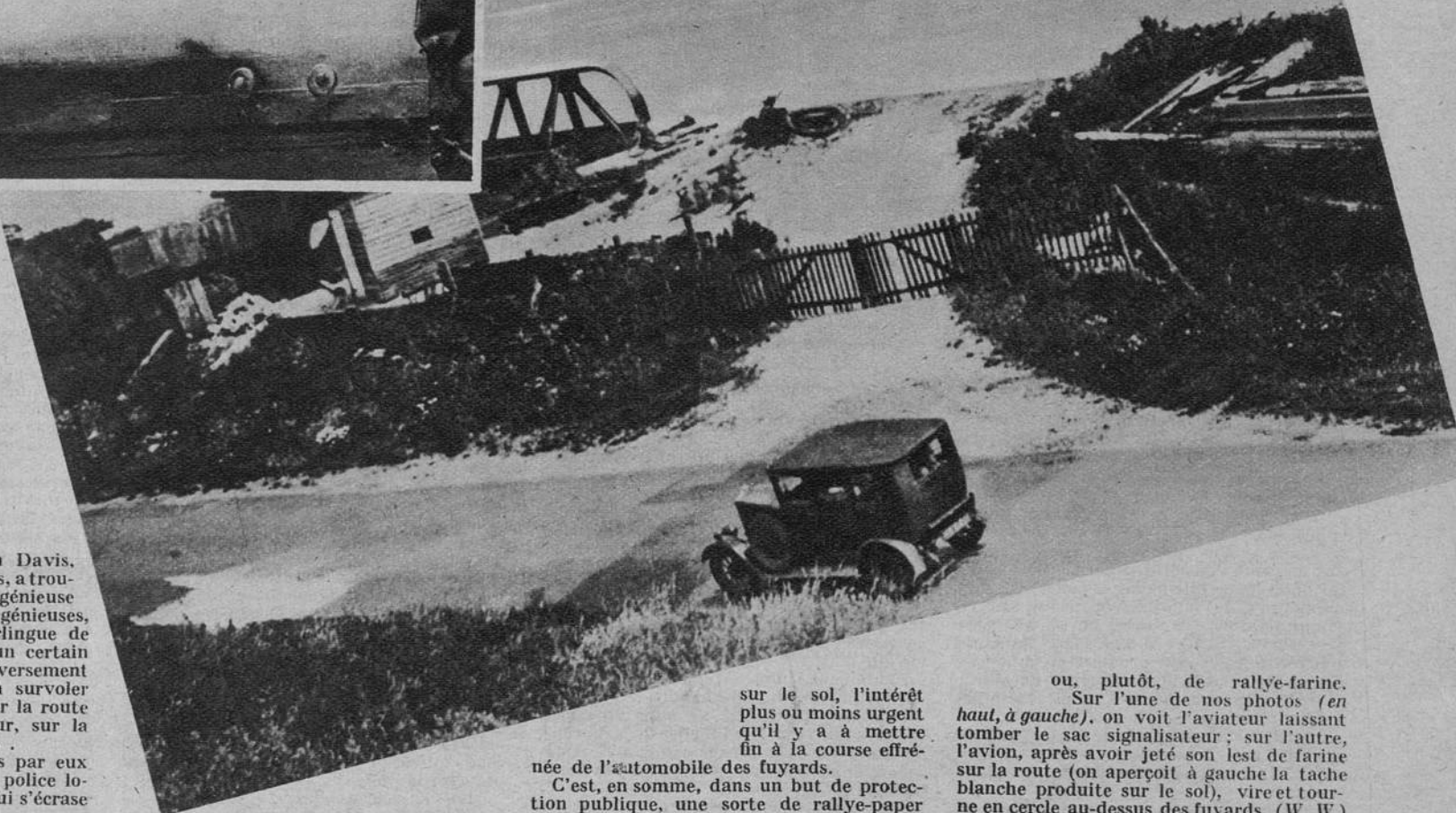


Nous avons déjà eu l'occasion de signaler diverses expériences où l'avion fut employé pour poursuivre des criminels fuyant dans une rapide auto. De nouveaux essais de ce genre viennent d'être faits en Angleterre, particulièrement à Brooklands, dans le comté de Surrey.

Jusqu'à présent, la difficulté à résoudre par l'aviateur n'était pas de gagner de vitesse les fuyards : l'avion le plus lent rattrape la voiture la plus vite : elle consistait à signaler cette voiture aux agents de police se trouvant sur le parcours, de telle sorte qu'il leur fût possible d'arrêter, avec elle, les criminels.

Le capitaine aviateur Duncan Davis, de l'école d'aviation de Brooklands, a trouvé à ce problème une solution ingénieuse qui, comme toutes les solutions ingénieuses, est des plus simples. Dans la carlingue de son avion, il emporte avec lui un certain nombre de petits sacs de farine diversément colorée. Lorsqu'il est parvenu à survoler l'auto, il laisse tomber un sac sur la route suivie et, après chaque carrefour, sur la route empruntée par les bandits.

Il jalonne ainsi le chemin pris par eux et, en même temps, signale à la police locale, par la couleur de la farine qui s'écrase



sur le sol, l'intérêt plus ou moins urgent qu'il y a à mettre fin à la course effrénée de l'automobile des fuyards.

C'est, en somme, dans un but de protection publique, une sorte de rallye-paper

ou, plutôt, de rallye-farine. Sur l'une de nos photos (en haut, à gauche), on voit l'aviateur laissant tomber le sac signalisateur ; sur l'autre, l'avion, après avoir jeté son lest de farine sur la route (on aperçoit à gauche la tache blanche produite sur le sol), vire et tourne en cercle au-dessus des fuyards. (W. W.)

L'Enfant trop aimé

C'EST un drame horrible, une sombre tragédie qui vient d'endeuiller un petit village de la campagne danoise : la riante cité d'Helsingue.

Un des plus riches propriétaires de la localité, un homme droit et intègre, à la réputation irréprochable et fort connu dans toute la région, M. Anders Jørgen-Larsen, et sa femme ont froidement assassiné leur propre nièce, une ravissante fillette de trois ans qu'ils adoraient.

La petite victime, Stella, était l'enfant de la sœur de M^{me} Jørgen-Larsen, Johanna Petersen. Cette dernière, femme d'une grande beauté, avait été la maîtresse d'un peintre danois fort connu. Stella était née de cette union. Cette naissance avait provoqué des dissentiments entre le peintre et son amie. La vie devenant un enfer, M^{me} Johanna Petersen quitta son amant et l'enfant devint bien vite une source d'embarras pour elle.

C'est alors que M^{me} Anders Jørgen-Larsen s'apitoya sur le sort de Stella. Les riches propriétaires d'Helsingue n'avaient pas d'enfant et le déploraient. Ils propo-

sèrent donc à Johanna Petersen d'élever la petite Stella dans l'opulence et de l'adopter.

La fillette fut conduite à Helsingue et élevée dans la maison de son oncle et de sa tante qui lui prodiguèrent les soins les plus attentifs.

Et M. Jørgen-Larsen accomplit les démarches nécessaires en vue de l'adoption de l'enfant.

La petite Stella avait un an et demi à ce moment. Sa mère, qui travaillait courageusement pour assurer sa subsistance, ne venait presque jamais la voir. Cette négligence faisait traîner la procédure de l'adoption, ce dont se désolaient les époux Jørgen-Larsen qui auraient voulu au plus vite régulariser la situation de l'enfant, comme s'ils craignaient pour celui-ci un malheur inévitable.

Le rapprochement qui sépare.

Les événements devaient donner raison aux parents adoptifs.

Un beau jour, Johanna et son amant se rencontrèrent et se réconcilièrent.

Peu de temps après, ils se marièrent, et quelques semaines après leur mariage, avant que l'adoption de l'enfant ait pu se faire, ils se présentèrent à Helsingue pour reprendre la petite Stella.

On devine aisément la douleur des époux Jørgen-Larsen qui chérissaient la fillette plus que tout au monde. Ils refusèrent de rendre l'enfant à sa mère.

Malgré les prières, les larmes de Johanna, les menaces de son mari, ils demeurèrent insensibles, ne voulant pas sacrifier leur bonheur et abandonner Stella aux hasards d'une vie nouvelle.

Sur le refus réitéré de leur rendre leur enfant, plainte fut déposée par le père et la mère contre les Jørgen-Larsen. Ils désiraient légitimer leur enfant ; une opposition formelle fut en même temps faite par eux contre la procédure d'adoption en cours.

Et les tribunaux se prononcèrent défi-

nitivement en faveur des parents : Anders Jørgen-Larsen et sa femme furent condamnés à rendre la petite Stella à sa mère.

Les époux Jørgen-Larsen, qui, en trois ans, s'étaient follement attachés à l'enfant, avaient fait aux parents les propositions les plus généreuses pour que ceux-ci consentent à leur abandonner la fillette. Plus tard, à leur tour, ils avaient menacé.

Désespérée, M^{me} Jørgen-Larsen répétait fréquemment qu'elle préférerait mourir plutôt que de renoncer à la petite Stella...

Un jour, Johanna Petersen se présenta à Helsingue pour reprendre son enfant.

S'étant heurtée à la résistance formelle de sa sœur et de son beau-frère, la jeune femme se rendit à la mairie de la localité pour requérir l'aide des gendarmes et faire appliquer le jugement lui restituant son enfant.

La tragédie.

Pendant que Johanna allait ainsi requérir la force armée se produisit l'épouvantable drame. Les époux Jørgen-Larsen aimaient la petite Stella au point qu'ils préférèrent la tuer plutôt que de la rendre à sa mère.

Complètement affolés, ils se barricadèrent dans leur maison. Les portes furent closes à l'aide de barres de fer, ainsi que tous les volets ; des meubles obstruèrent les ouvertures demeurées libres.

Ils allèrent ensuite chercher la petite Stella qui s'étonnait de tout ce remue-ménage et l'entraînèrent avec eux dans un belvédère dominant leur propriété et d'où l'on voyait toute la campagne d'alentour.

Un long moment, tout en jouant avec l'enfant, ils épièrent, l'angoisse au cœur, la route poussiéreuse. Ils espéraient encore que Johanna s'en tiendrait aux menaces et ne recourrait pas à la force armée.

Cet espoir fut une nouvelle fois déçu. Au loin, ils virent arriver un lourd camion chargé de gendarmes. Ceux-ci ne tardèrent pas

à frapper aux portes et à faire les sommations d'usage.

Jørgen-Larsen et sa femme prirent alors une décision. Ils passèrent au cou de la petite innocente, souriante et heureuse de vivre, un nœud coulant. Puis ils placèrent l'enfant qui riait de plus belle, croyant à un jeu, sur une table, fixèrent la corde à un solide crochet au plafond.

Ensuite se déroula une scène atroce.

D'un coup de pied, Jørgen-Larsen écarta la table. L'oncle et la tante se précipitèrent alors sur la petite pendue ; en pleine crise de démence, ils s'accrochèrent à l'enfant, s'acharnèrent sur elle pour activer sa mort.

Quand les gendarmes réussirent à forcer la porte d'entrée, la malheureuse fillette avait cessé de vivre.

C'est dans un état de profonde prostration que les arrivants retrouvèrent Jørgen-Larsen et sa femme baignant de leurs larmes le cadavre de leur frêle victime.

Les gendarmes éprouvèrent des difficultés inouïes à arracher la morte aux mains de M^{me} Jørgen-Larsen qui ne cessait de balbutier :

— Pour elle, cela vaut mieux ainsi... Cela vaut mieux, beaucoup mieux... Elle aurait été trop malheureuse avec sa mère.

Cependant que Jørgen-Larsen, pour disculper sa femme, s'accusait d'être le seul assassin de la fillette.

— C'est moi qui l'ai tuée ! Tuez-moi aussi, faites de moi ce que vous voudrez, je mourrai heureux en sachant que la pauvre Stella ne souffrira jamais plus.

La douleur de Johanna, mère infortunée, faisait peine à voir, mais la vue de sa peine n'attendait pas le cœur des rudes paysans qui estimaient les époux Jørgen-Larsen.

Et quand ceux-ci furent emmenés par les gendarmes, la compassion se lisait sur tous les visages, aucun cri hostile ne se fit entendre. Au contraire, quelques murmures réprobateurs accueillirent Johanna Petersen.

Dans leur logique fruste, les paysans blâmaient son attitude et déploraient le malheur venant de frapper les Jørgen-Larsen qui avaient préféré tuer plutôt que de perdre la petite Stella en la rendant à ses parents.

J.-C. DAMIENS.

VIENT DE PARAITRE :

L'affaire Nozières

Crime ou Châtiment ?

par J. Pidault et M. J. Sicard

Ce qu'aucun journal n'a osé imprimer

Un volume : 5 frs
EN VENTE PARTOUT

ENQUÊTES ET DOCUMENTS
2, Rue Fléchier, PARIS (9^e)

TRIBUNAUX COMIQUES

Manifestant.

C'est un manifestant d'un nouveau genre. Il avait choisi pour crier son mécontentement l'intérieur sombre d'un cinéma.

Dans ce cinéma, qui en était un des grands boulevards, on donnait un film allemand. Or, tandis qu'on projetait la bande germanique, l'homme se mit à crier et à protester à haute voix.

Le vacarme devenant assourdissant et gênant pour la projection, on interrompit la représentation et on donna la pleine lumière.

Alors on vit non seulement l'homme qui protestait contre la projection d'un film allemand, mais sa voisine qui le giflait à tour de bras.

Comme on ne parvenait pas à s'entendre, on conduisit les deux trouble-fête au commissariat le plus proche et là le magistrat interrogea les deux manifestants.

Et c'est ici que l'imprévu commence.

Alors que l'homme déclarait avoir protesté contre la projection d'un film allemand pour « donner une leçon » à Hitler l'antisémite, le commissaire lui demanda :

— Etes-vous israélite ?

— Non, répondit l'homme, mais j'ai horreur de l'injustice comme de tout ce qui n'est pas conforme au droit, à la correction la plus élémentaire, à...

Il avait eu tort de prononcer ces derniers mots, car, outrée, la manifestante l'interrompit pour déclarer :

— Cet homme ne s'occupait pas du tout du film. Il me pinçait les cuisses. S'il s'est mis à protester, c'était pour couvrir ma voix, car je l'avais menacé en vain trois fois de scandale. Il insistait et me pelotait toujours odieusement.

Le commissaire interrogea de nouveau le manifestant qui nia les faits dénoncés par la voisine, et la conséquence de cette mésaventure fut un dialogue des plus vif entre la dite voisine et le manifestant, dialogue à l'issue duquel le manifestant rendit froide-

ment à sa gracieuse adversaire les gifles précédemment données au cinéma.

C'est cette brutalité et aussi quelques insultes grasses à l'égard du commissaire galant homme, lequel voulait protéger la jolie femme, qui amènent aujourd'hui notre homme en correctionnelle.

Cette fois, il reconnaît les faits signalés par la jolie dame, mais déclare :

— C'était une rigolade. Je fais ça souvent dans le métro et personne ne m'a jamais rien dit. D'ailleurs, elle se laissait faire...

Le président demande pourtant à l'accusatrice :

— Mais, madame, ne pouviez-vous changer de place ?

— J'ai changé trois fois, et chaque fois il est venu s'asseoir près de moi.

Mais voici qu'un coup de théâtre se produit. Un témoin se présente, un témoin à décharge. Ce témoin est une ouvreuse du cinéma.

Et l'ouvreuse déclare :

— Je ne comprends pas que cette dame ait fait tant d'histoires. Elle passe ses journées dans notre ciné et si ce n'est pour racrocher des types, je me demande pourquoi c'est !

Le manifestant bondit et s'écrie, déclenchant de nombreux rires :

— Ah ! vous voyez, je l'avais senti !... Si elle m'a giflé, c'est quand j'ai dit tout bas que j'aimais rigoler, mais que, pour donner de l'argent aux poules, c'était midi !

La jolie femme est devenue rouge jusqu'aux oreilles.

Elle bredouille : « Infamie... femme mariée... contre moi... » mais elle reconnaît pourtant que l'ouvreuse lui en voulait parce qu'elle ne lui donnait jamais de pourboires.

— En somme, constate le président, vous étiez une habituée de ce cinéma ?

— Oui, j'y venais tous les jours.

— Pour voir le même film ?

— J'aime tant le ciné.

— Ça se voit.

Le président, pour qui la cause est entendue, déclare qu'en cette affaire, il n'y a pas de quoi fouetter un chat et finalement le magistrat se débarrasse des deux adversaires en les rendant solidairement responsables d'avoir fait perdre du temps à la justice.

Puis, non sans esprit, le magistrat conclut :

— Pardonnez-moi de vous renvoyer dos à dos, mais sortis du palais, vous pourrez faire ce que bon vous semble.

L'escroc congénital.

C'est un pâle jeune homme qui ne se trouve pas pour la première fois dans le box d'infamie.

Aujourd'hui, il a à répondre de plusieurs escroqueries faites de faux et d'émissions de chèques sans provision.

Et pourtant, nouveau Davin avant le crime, il est né de parents honnêtes et riches.

— Vous êtes sur une mauvaise pente, lui dit le président.

L'accusé hausse les épaules. Puis, goguenard, il riposte :

— J'ai le pied marin.

— Oui, sourit le magistrat, nous savons que vous n'ignorez rien de la natation.

Et le président rappelle que le beau jeune homme vit « à la traîne » de plusieurs péripatéticiennes.

— A la traîne, plaisante l'avocat de la partie civile, signifie que vous vivez du travail de ces femmes qu'on appelle des « traînées » dans l'argot du trottoir.

Mais le jeune homme se désintéresse finalement du procès et il n'a plus guère de réflexes jusqu'au moment où l'avocat de la partie civile, qui a pris la parole, rappelle la jeunesse plutôt orageuse du jeune homme et lance cette expression :

— En somme, le vol est chez lui un vice congénital.

L'accusé s'est redressé, a cru comprendre. Il rougit et riposte d'une voix indignée :

— Monsieur, je dois vous dire que je n'ai pas... ces mœurs-là.

Et il se rassied très satisfait, à l'ahurissement général.

LE TYPE DU FOND DE LA SALLE.

Est-ce bien le Crâne d'Henri IV ? (Suite de la page 3.)

dans les notes des Mémoires de l'Estoile. « Constatez vous-même les blessures, conclut le détenteur du chef royal.

Il m'indique les blessures. Des traces de sang apparentes avec des cheveux collés.

Cet examen corrobore sa version du crime.

— Mais pourquoi les débats qui suivirent la mort d'Henri IV laissèrent-ils de côté ces preuves.

— Ça, c'est une autre histoire. N'oubliez pas qu'Henri IV avait abjuré la religion calviniste... Puis, plus tard, qu'il est retourné à sa première croyance... On retournait déjà sa veste à cette époque-là. Sachez également qu'Henri IV avait de singuliers projets en ce qui concerne la papauté... Alors les Jésuites... Mais ça nous entraînerait trop loin. Notez simplement que le procès Ravallac comporte des vices de forme évidents. Il faut le reviser.

— Au point de vue moral, voilà une tâche fort belle, mais, pratiquement, où voulez-vous en venir ?

— A faire identifier officiellement « mon » crâne...

— Est-ce difficile ?

— Aucunement. Il suffit de confronter avec les alvéoles dentaires de ma momie les racines des dents d'Henri IV qui ont été arrachées à sa mâchoire pendant la Révolution et qui se trouvent, depuis les obsèques de Louis XVIII, enfermées dans le caveau de ce souverain...

Mais l'administration m'oppose des règlements, des formalités, il faut des autorisations, des papiers. Le crâne de Henri IV, ça n'intéresse pas M. Lebourau.

— Si les experts officiels identifient « votre » tête comme celle du roi assassiné, que comptez-vous faire ?

M. Bourdais, avant de répondre, eut un sourire béat.

Il me dit enfin :

— Je ne vendrai pas cette tête auguste. J'ai déjà eu l'occasion de gagner de l'argent, si j'avais écouté les propositions tentatrices d'impresario. Je n'ai jamais voulu, je ne voudrai jamais. J'ai travaillé et je lutte pour la Science, je ne demande pas à être rétribué...

— Et la momie ?

— Je m'engage à en faire don au Musée de la Laure.

— Je vous félicite.

— Attendez. Voulez-vous que je vous confie quelque chose avant de vous en aller ? Suivez-moi...

En contre-bas d'une petite cour serpente un sentier villageois... Puis, plus bas, s'étale l'immensité parisienne...

M. Bourdais m'explique :

— Cette sente que vous voyez contre mon mur, c'est un vieux chemin de ronde. Et je vous étonnerai sans doute en vous disant que c'est de ce poste d'observation qu'Henri le Huguenot a lorgné la ville qu'il convoitait...

— Pensez-vous de cette coïncidence : le crâne momifié d'Henri IV à l'endroit précis d'où le bon roi a épilé Paris pendant plus de quatre ans ?

— Étrange, certes. Un signe de la Fatalité...

Là-dessus, je descends de mon perchoir et je prends congé de cet érudit avisé, non sans avoir salué Sa Majesté, pas encore transformée en portemanteau. Étrangement, la bouche semble vouloir prononcer un nom. Le nom du meurtrier sans doute ?

Ravallac ?... D'Epernon ?...

La vérité descendra peut-être bientôt des lanternes de Montmartre jusqu'au Palais de Justice.

J. G.

SOIGNEZ CHEZ VOUS
SANS PERTE DE TEMPS, SANS PIQURES,
SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL
MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES
SYPHILIS, BLENNORRAGIE, URETHRITES, PROSTATE,
CYSTITES, PERTES, MÉTRITES, IMPUISSANCE
Traitement facile à appliquer soi-même à l'aide de tubes. Efficace et sûr
SERUMS - VACCINS NOUVEAUX
Vente au détail : Doct. 71, r. de Provence, Paris-9^e
Angle Chaussée d'Antin

ÉCOULEMENTS
BLENNORRAGIE - CYSTITES - PROSTATITE
guéris radicalement et rapidement par
PAGÉOL
le plus puissant antiseptique urinaire,
évite toutes complications, supprime la douleur.
(Communication à l'Académie de Médecine)
CHATELAIN, 2, R. de Valenciennes, Paris, et tous pharm.
La boîte 16 fr., 1^{re} 16 50. La triple boîte, P. 38 50

AVENIR dévoué par la célèbre voyante
M^{me} HARYS, 45, r. Laborde, Paris-8^e
Env. prés. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7).

ARTICLES D'HYGIÈNE
12 Préservatifs assortis et contrôlés
avec catalogue illustré complet,
envoyés discrètement en boîte
cachetée sans aucune marque extérieure
contre 15 fr. ou contre remboursement
Maison BELLARD-THILLIEZ (Caoutchouc
rayon P. M.)
22, Faubourg Montmartre, PARIS (9^e) (Gr. boul.)

LENNUI C'EST LA MORT !
POUR RIRE et FAIRE RIRE
Demander les catalogues Farces,
Attrapes, Surprises, pour Soirées
et dîners, Chansons, Monologues,
Prestidigitations, Physique, Ma-
gnétisme, Libralité. — Envoi contre
2 fr. Service 22 H. BILLY, HAYETTE Succ^r
8, rue des Carmes, Paris-5^e
Maison fondée en 18 8.

DÉTATOUAGE
PRODUITS — MÉTHODE DIOU
DIOU, 17, rue Bons-Plants, Montrouil-sur-Paris

PRIME A NOS LECTEURS

OFFRE SÉRIEUSE ET SINCÈRE
PROFITEZ-EN SI VOUS SOUFFREZ DE
NEURASTHÉNIE
Névrose, Épuisement nerveux, Débilité, Dépression, Impuissance, Variocèle, Pertes
sémiales, Neurasthénie sexuelle, Affections des reins, Vessie ou Prostate, Rhumatisme,
Goutte sciatique, si vous êtes faible et sans force, si votre organisme est épuisé, demandez
mon livre l'ÉLECTRICITÉ guérisseur naturel. Vous y trouverez les causes de vos souff-
rances et le moyen d'obtenir une guérison certaine et garantie. J'ai étudié ces questions
pendant 20 ans et j'offre gratuitement le fruit de mon labeur à ceux qui souffrent.
Donnez-moi seulement votre adresse sur une carte postale et immédiatement je vous
ferai parvenir mon livre avec illustrations et dessins.
DOCTEUR S.-H. GRARD INSTITUT MODERNE, 30, Av. Alexandre-Bertrand
BRUXELLES-FOREST
Affranchissement pour l'Étranger : Lettres fr. 1.50 — Cartes fr. 0.90

Si vous aimez les romans policiers, mysté-
rieux, angoissants, passionnants, qu'on lit
d'une traite, achetez aujourd'hui même
chez votre libraire :

LE VOL DU DIAMANT TRAVANCORE
LE CHAT-TIGRE DU SERVICE SECRET
LE CORPS DÉCOUPÉ En Vente Partout
LE PLAN MORTEL 2 fr. 50
LA MORT QUI RODE
Les Romans Policiers inédits de René DUNAN
Exigez-les de votre libraire, sinon demandez-les
directement aux Éditions de l'Avenir, 16, rue
Alphonse Daudet, Paris (14^e), qui vous les enve-
ront franco contre 2 fr. 50 le volume, en tim-
bres, billets, mandats, chèque post. : Paris 28^e.

VOTRE AVENIR v. sera dev. grâce à la
myst. et célèbre voy.
AUGUSTALES. Env. date, mois, nais., prés.
et 5 fr. pour frais d'écrit. et de port. Extraor. par
ses prédic., fixe date évén., guid., cons. et dev.
tout. Bulletin-not. grat. Ecr. M^{me} AUGUSTALES,
22, rue Léon-Gambetta, à LILLE (Nord).

Seins
développés, reconstitués,
embellis, raffermis par les
PILULES ORIENTALES
Le meilleur reconstituant pour la
femme qui désire obtenir, recouvrer
ou conserver une belle Poitrine.
Flacon contre remboursement. 18 fr. 50
J. RATÉ ph. 45, r. de l'Échiquier, Paris 10^e
Dépôts à Bruxelles : PL^{me} Delacroix et Sp-
Michel, Genève : Pharm. des Bergues.

INFAILLIBLEMENT avec l'IRRADIANTE
envoyée à l'essai, vous
soumettrez de près ou
de loin quelqu'un à VOTRE VOLONTÉ. Demandez à
M^{me} GILLE, 169, r. de Tolbiac, PARIS, sa broch. grat. N^o 4.

PRIME A NOS LECTEURS

Une pendulette moderne, art nouveau, en véritable marbre
reconstitué, chef-d'œuvre de l'horlogerie française, mouvement
garanti 3 ans, est cédée, avec ses 2 vases, aux lecteurs de ce
journal au prix exceptionnel de **59 fr.**
Il n'est accordé qu'une seule prime par lecteur avec interdiction d'utiliser cette
prime pour en faire du commerce.
AUCUN PAIEMENT D'AVANCE
Tout n'est payable qu'à la réception et après complète satisfaction
Découpez ce bon et adressez-le aujourd'hui même avec votre commande à
LA PROPAGANDE (rayon garnitures de cheminée), 51, r. du Rocher, PARIS (8^e)
6296



La police recherche activement l'individu mystérieux qui, dans la nuit du 24 au 25 septembre, assassina M. Oscar Dufrenne, conseiller municipal du X^e arrondissement, dans son bureau du Palace, faubourg Montmartre. Malheureusement, le retard apporté par le personnel de l'éta-

blissement à donner aux policiers certaines précisions a considérablement gêné la marche de l'enquête. De gauche à droite : Les curieux devant le bureau tragique. Les obsèques de la victime à l'église Saint-Eugène. Le Dr Paul interviewé par des journalistes. (W. W., H. M., N. Y. T.)



L'instruction de l'affaire Violette est à peu près complètement terminée. Elle a nécessité l'audition de nombreux témoins et une nouvelle et pénible confrontation entre l'empoisonneuse et sa mère, la première maintenant ses accusations contre son père, la seconde défendant avec éner-

gie la mémoire du mort. De gauche à droite : les avocats et les curieux sont venus nombreux devant le cabinet de M. Lanoire. M^{me} Nozières attend d'être reçue par le juge d'instruction. Un photographe réussit à prendre un cliché à travers les vitres. (H. M., K., N. Y. T.)



Le procès des sœurs Papin (voir article page 5), les deux domestiques qui assassinèrent la femme et la fille de leur patron après leur avoir arraché les yeux, s'est déroulé au Mans, le 29 septembre. La foule était telle que le maire, pour éviter des incidents, avait interdit la circula-

tion devant le Palais de justice. A gauche : Léa Papin et Christine Papin, derrière leurs défenseurs respectifs, M^{rs} Pierre Chautemps et Germaine Brière. A droite : les curieux aux abords du palais attendent patiemment le verdict. (R.)